



**Déclaration
de performance
extra-financière
2022-2023**



SICA
SAINT-POL-DE-LEON

Sommaire

LA SICA

• Stratégie et perspectives	3
• Notre histoire	4
• Notre gouvernance	6
• Nos activités	8
• Notre modèle d'affaires	12
• Nos valeurs	14

NOS ENJEUX POUR L'AVENIR 15

• Notre démarche RSE	16
-----------------------------------	-----------

Notre pilier GOUVERNANCE

• Défendre le revenu du producteur et pérenniser l'économie	18
• Accompagner le renouvellement des générations	20

Notre pilier SOCIAL

• Développer les compétences de nos collaborateurs et sociétaires	22
• Aider nos sociétaires à pallier la pénurie de main-d'œuvre	24

Notre pilier ENVIRONNEMENT

• Réduire notre impact sur l'environnement	26
• Lutter et s'adapter au changement climatique	28

Notre pilier SOCIÉTAL

• Participer au développement territorial	30
• Répondre aux attentes sociétales	32

MÉTHODOLOGIE & SYNTHÈSE 34

RAPPORT DE CONFORMITÉ ET DE SINCÉRITÉ	36
--	-----------

Stratégie et perspectives

Renouveler notre économie dans l'intérêt de tout un territoire



MARC KERANGUEVEN
PRÉSIDENT



OLIVIER SINQUIN
DIRECTEUR

Entretien avec

Marc Kerangueven, président et

Olivier Sinquin, directeur de la Sica.

Quel est LE défi à relever pour les prochaines années ?

Olivier Sinquin : Avec un renouvellement des générations qui s'accélère et un contexte de recrutement tendu, le défi majeur pour notre coopérative est sans aucun doute de préserver notre potentiel de production. Nous devons nous organiser pour compenser les prochains départs en retraite de nos adhérents. Le défi est de taille.

Marc Kerangueven : Si nous proposons les volumes attendus dans toute une gamme de fruits et légumes de qualité, nos clients viennent à nous comme une évidence ; c'est le cas jusqu'à présent. Si les volumes passaient sous la barre d'un certain niveau, les clients seraient tentés de s'orienter vers un autre bassin de production et nous deviendrions une variable d'ajustement. Et cela, nous ne pouvons pas l'accepter. Rappelons aussi que notre problématique est celle de tout un territoire. Toutes les filières agricoles sont de plus liées les unes aux autres, notamment via la mutualisation du transport. Si l'une souffre, les autres souffrent par ricochet, ainsi que le territoire, son emploi et son dynamisme.

Dans ce contexte, quelles sont les ambitions de la Sica ?

Marc Kerangueven : Notre ambition globale est de gagner en attractivité. Pour cela, nous devons encore améliorer notre compétitivité. L'ouverture de la plateforme de Vilar Gren a permis d'avancer dans ce sens et nous avons des pistes pour mutualiser davantage, progresser encore sur nos marchés... Pour gagner en attractivité, nous devons aussi être incontournables sur le marché et donc motiver au développement. La rémunération du producteur est un facteur essentiel et c'est l'engagement prioritaire de la coopérative : défendre le revenu. Nous ne donnerons envie de s'installer ou de travailler en agriculture qu'avec des niveaux de rémunération valorisants. Le renouvellement de nos actifs dépendra de notre capacité à encourager l'installation de nos jeunes, celle de nos salariés et celle des personnes extérieures... C'est tout l'objet de la commission développement que nous avons créée et qui vise à construire un accompagnement poussé et personnalisé. Cette commission sera empreinte d'innovations et d'une forte remise en question.

Olivier Sinquin : La pénibilité au travail est un des freins à l'installation ou au recrutement. La Sica mène un projet pour apporter une solution de mécanisation au problème de pénibilité en récolte de chou-fleur. Trois administrateurs de la Sica sont engagés sur ce projet qui pourrait révolutionner notre métier et participer à encourager les producteurs.

L'idée est aussi que la coopérative impulse davantage de motivation, d'ambition à ses adhérents. Elle doit montrer l'exemple et révéler sa volonté de gagner. La construction d'une endiverie par la Sica illustre mes propos. Depuis son ouverture, la motivation des producteurs est palpable. Avec ce projet, la Sica a montré qu'elle croyait en l'avenir de l'endive bretonne. C'est une évidence pourtant, mais preuve en est qu'il faut que la coopérative porte davantage son ambition auprès de ses adhérents.

Une vraie remise en question ?

Marc Kerangueven : Se remettre en question fait partie de nos gènes. Pendant combien de temps avons-nous dit que la récolte du chou-fleur devait être manuelle puisque nous devons pouvoir choisir les gros calibres ? Et si nous mettions au point une machine qui récolterait en un seul passage tous les choux, en développant une offre commerciale adaptée ? Ce sera peut-être une évidence demain.

Cette remise en question doit être accompagnée d'une prise de conscience collective, de tout le territoire. Nos élus en particulier doivent s'impliquer et nous soutenir au-delà des discours de souveraineté alimentaire. Certains clivages doivent par ailleurs cesser, toujours dans l'intérêt des producteurs et du territoire. Le nombre d'agriculteurs diminuant, seule l'unité est possible et envisageable. Sinon, c'est le retour à la case « 1960 », avant la création de la coopérative.

Cette remise en question globale intègre les problématiques de responsabilités sociétales. Notre démarche a toujours été de répondre à la demande de nos clients. Aujourd'hui, nous cherchons à répondre aussi à celle de la société. Il s'agit moins d'une contrainte que d'une opportunité de partager tout ce que nous faisons de bien depuis toujours grâce à notre dimension collective. C'est le collectif qui nous permet d'entendre, d'apporter une réponse à la société et de promouvoir la qualité de notre travail et de nos produits au travers de nos deux marques Prince de Bretagne et Kerisnel. Cette remise en question ne portera pas ses fruits du jour au lendemain, c'est un travail de longue haleine. Mais je suis optimiste car notre métier est un métier d'avenir, un métier qui a du sens pour le consommateur.

Notre histoire

La Sica, notre héritage

La Sica de Saint-Pol-de-Léon a été créée en 1961.

Par leur nécessité et leur pertinence, les batailles menées par les producteurs pour la construction de leur coopérative ont scellé les fondations de la coopérative.

Dans les années 50, les producteurs de légumes du Nord-Finistère étaient en proie à des difficultés principalement liées à la vente de gré à gré qui ne leur laissait que très peu de pouvoir dans les négociations.

Un homme a pris les choses en main : **Alexis Gourvennec**, ce tribun doté d'un esprit de visionnaire hors normes, a rassemblé les forces vives pour changer enfin le destin des paysans.

Pour pallier l'inorganisation complète des marchés de production du chou-fleur et de l'artichaut, 4500 producteurs ont ainsi créé leur coopérative Sica adossée au cadran, ce marché de vente aux enchères qui confronte l'offre et la demande pour la construction d'un prix juste. Jusqu'alors, les prix étaient formés sur des places de marché où les transactions étaient absolument malsaines et où il était impossible de définir tant les prix que les quantités exactes. Une tonne était bien souvent payée 800 kg !



Avec la création de la Sica en 1961, l'objectif était d'imposer le marché au cadran aux négociants-expéditeurs pour assurer des relations saines et équitables, justes et transparentes.

LA DIVERSIFICATION

Le fil rouge de notre histoire

Encouragés par leur coopérative, les producteurs de la Sica ont diversifié leur gamme tout au long de leur histoire.

De cinq légumes traditionnels cultivés à la création de leur coopérative, les producteurs en cultivent désormais plus de 140!

Dès les années 60, les producteurs de légumes ont également pris conscience des atouts de leur terroir pour la culture ornementale: des terres acides et préservées notamment.

Plus tard, le climat tempéré et la forte luminosité de la zone motivent les producteurs à la construction de serres pour la culture sous abris de tomates et de fraises. La diversification des agricultures suivra ensuite. Fin des années 90, des producteurs de la Sica impulsent la création d'une section bio au sein de leur coopérative. Ces pionniers ont su anticiper les attentes sociétales.



Cette diversification des cultures et des agricultures permet à chaque producteur de pouvoir exprimer sa passion pour la culture végétale au sein d'une même coopérative.

NOTRE VOLONTÉ CONSTANTE D'ORGANISATION, DE PROGRÈS ET D'INNOVATION

Depuis la création de leur coopérative, les producteurs de la Sica s'investissent dans la mise en place de règles communes de production, de mise en marché et de promotion au niveau de la Bretagne.

En 1965, issu de ces réflexions, le Cerafel, premier comité économique en France au titre de la loi d'orientation agricole de 1962, deviendra même un modèle pour l'organisation des fruits et légumes. Le Cerafel a évolué en AOP (Association d'Organisations de Producteurs) en 2009.

Le Cerafel a pour missions de coordonner la gestion de marché, la politique environnement-qualité, l'accompagnement technique et scientifique et la promotion des produits via le service marketing Prince de Bretagne.

Le désenclavement pour s'ouvrir à de nouveaux marchés

Conscients du handicap de la péninsularité de la Bretagne, les producteurs de la Sica ont œuvré pour désenclaver leur région. Ils ont imaginé et mis en place des outils pour compenser leur éloignement des marchés européens: un réseau routier efficace, un équipement de télécommunication, un port en eau profonde à Roscoff. Puis, ils ont même créé en 1972 la **Brittany Ferries** pour exporter leurs légumes vers la Grande-Bretagne. Elle est devenue la première compagnie maritime française en termes d'emplois et l'actionnaire majoritaire de cette « compagnie des paysans armateurs » reste toujours la Sica. **Même si les comptes consolidés de la Sica intègrent la Brittany Ferries, deux DPEF distinctes sont produites afin de présenter les enjeux de durabilité liés à chacune des activités: production agricole et transport maritime.**



Animés par une volonté d'organisation, de progrès et d'innovation, les producteurs de la Sica ont créé des structures dédiées à les accompagner. Elles sont pilotées par les producteurs qui déterminent leur stratégie collective.



1965

Le **Cerafel** pour la coordination régionale des organisations de producteurs adhérentes (Sica, Les Maraîchers d'Armor et Terres de St-Malo).

Le **Caté** pour l'expérimentation en légumes et horticulture.

1965



1970

L'**OBS** (organisation bretonne de sélection) pour la sélection variétale.

La marque **Prince de Bretagne** pour la promotion des légumes.

1970



1989

BBV devenu **Vegenov** pour l'appui à la création variétale, la protection et nutrition des plantes, la qualité, le soutien à l'innovation.

L'**ISFFEL*** est devenu une référence en matière de formations en commerce, distribution et logistique notamment.

1993



*ISFFEL: institut supérieur de formation de chefs de rayons fruits et légumes.

Notre gouvernance

Un modèle démocratique & participatif

La Sica a été créée par les producteurs pour les producteurs.

Ils assurent eux-mêmes la gouvernance de leur coopérative :

Basée sur les mêmes fondamentaux qu'à la création de la coopérative,

la gouvernance de la Sica adapte son fonctionnement à la réalité du terrain et de son époque.

Le modèle coopératif tel qu'il est défini par la Sica, permet de renforcer le pouvoir des producteurs, sécuriser leur revenu, mutualiser les moyens et ressources pour construire ensemble des projets collectifs permettant aux adhérents de mener leur projet individuel.

D'où la devise de la Sica : Plus forts ensemble. C'est par une gouvernance forte que la coopérative préserve son modèle. Les décisions sont prises selon la règle démocratique « **une personne, une voix** ». Chaque adhérent a donc le même pouvoir, peu importe son poids économique.

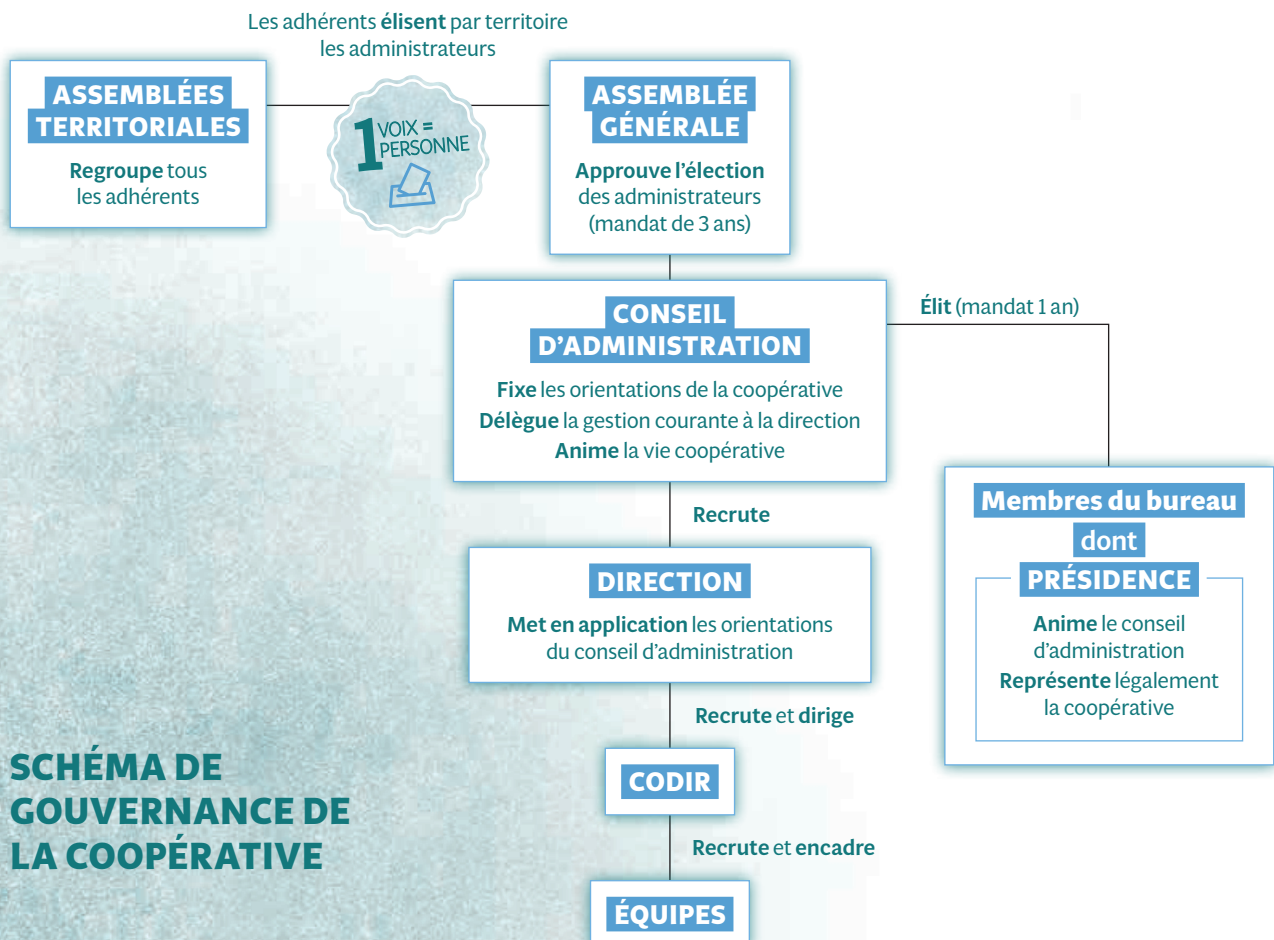


SCHÉMA DE GOUVERNANCE DE LA COOPÉRATIVE

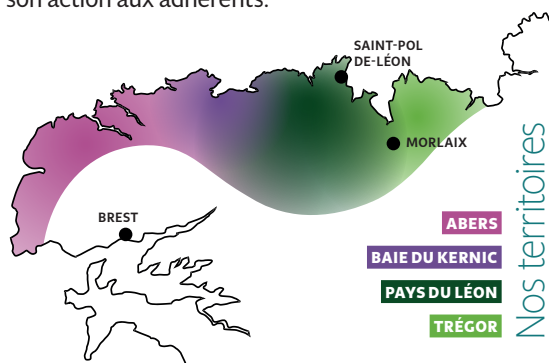
Notre modèle coopératif

Un engagement dans tous les organes de décision

UNE PROXIMITÉ AVEC LES TERRITOIRES

Les adhérents élisent leurs représentants sur chacun des 4 territoires, qui siègent au sein du conseil d'administration pour un mandat de trois ans. Les membres du conseil d'administration élisent tous les ans le président et le bureau de la Sica. Cette représentativité des quatre territoires garantit la proximité entre les producteurs et leurs élus.

Les administrateurs décident des orientations stratégiques de la coopérative qui seront mises en œuvre par l'équipe dirigeante. Lors de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'administration rend compte de son action aux adhérents.




15 membres élus
constituent le CONSEIL D'ADMINISTRATION
dont **8** membres pour le bureau
+ **2** postes d'administrateurs stagiaires

UN MAILLAGE AU-DELÀ DE LA COOPÉRATIVE

En complément du pilotage de la coopérative, les administrateurs de la Sica sont engagés via différents mandats dans les structures professionnelles: l'OBS, les stations expérimentales, Vegenov, les centres de formation, Freshcoop, Breiz Europe...

UNE EXPERTISE PRODUITS

Les adhérents élisent également des représentants par produits. Ceux-ci composent les commissions produits qui déterminent les règles de fonctionnement de chaque production: mise en marché, cahiers des charges, certifications qualité, conditionnement...

TOMATES, CHOUX, ALLIUMS, SALADES, ARTICHAUTS, ENDIVE, COURGES, GAMME MARAÎCHÈRE, PRODUITS DE DIVERSIFICATION, GAMME BIOLOGIQUE


108 élus au sein
de commissions produits


26
commissions produits

Par sa représentativité territoriale et produits, par son implication dans la gestion des stations de conditionnement, par son engagement au sein des structures professionnelles, la gouvernance de la Sica dispose ainsi d'une vision globale, essentielle pour mener ses réflexions.

Le conseil d'administration de la Sica est à l'écoute des préoccupations des producteurs. Grâce à la structuration de la gouvernance, l'information circule de l'adhérent au conseil (et inversement) par de multiples voies (réunions générales, assemblées territoriales, réunions produits...). Chacun est entendu mais entend aussi. C'est sans aucun doute la première force de la coopérative.

Nos activités

Notre passion autour du végétal

Tout au long de la côte nord du Finistère, de la pointe de Brest au Trégor, la Sica de Saint-Pol-de-Léon rassemble des exploitations familiales de production de légumes, mais aussi d'horticulture ornementale, en plein champ ou sous abris, en production conventionnelle ou en agriculture biologique. Toutes partagent la même passion pour le végétal.

Le climat tempéré du littoral nord-finistérien ainsi que le sol riche et profond ont motivé depuis des générations la culture du légume et expliquent les contours de la zone d'activité historique de la coopérative. La tradition légumière, le savoir-faire des producteurs, la dimension

familiale des exploitations sont aussi des caractéristiques propres de la Sica. Les atouts du terroir sont les mêmes pour la production horticole qui bénéficie aussi de l'acidité des sols, propice notamment à la culture de plants de bruyère dont la Sica est une référence incontournable.



L'horticulture ornementale

10 000 références



À peine trois ans après la création de la coopérative, des producteurs de la Sica se sont lancés dans la culture de plants de pépinière. La suite leur a donné raison et a confirmé les qualités de visionnaires de nos fondateurs. Le marché de l'horticulture ornementale n'a cessé de croître et nos producteurs ont su mettre en avant leurs avantages concurrentiels : leur terroir, leur capacité d'organisation et leur savoir-faire. La production s'est ensuite diversifiée avec les fleurs coupées et les plantes fleuries. Notre marque Kerisnel est devenue une référence et un acteur majeur de l'horticulture française.

Le service commercial assure la vente des produits aux enseignes de jardinerie, de la grande distribution (alimentaire et bricolage) ainsi qu'aux collectivités. Ensemble, les producteurs coordonnent la mise en culture des différentes gammes de manière à produire ce qui est attendu par le marché. Sur la plateforme de Saint-Pol-de-Léon, la marchandise est regroupée et préparée avant d'être expédiée sur toute la France et, pour certaines références exportées.



Plants de pépinière



Plantes fleuries



Fleurs coupées



33
exploitations



31 millions d'euros de chiffre
d'affaires net producteur

Le légume

140 produits



510
exploitations



179 000
tonnes de légumes



10 811 ha
de légumes de plein champ



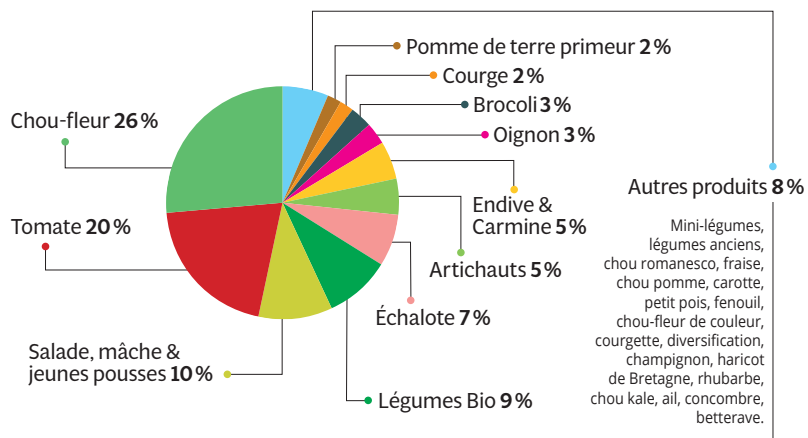
55 ha
de légumes sous abris



136
millions d'euros de chiffre
d'affaires net producteur



Ventilation par légume du chiffre d'affaires net producteur



LA PRODUCTION

Les producteurs de la Sica cultivent plus de 140 fruits et légumes différents. Les trois légumes cultivés à la création de la Sica (chou-fleur, artichaut et pomme de terre primeur) représentent désormais un tiers du chiffre d'affaires. Ils ont été rejoints par différentes espèces de diversification dont certaines ont pris une belle ampleur (les tomates dans les années 80 et les courges plus récemment par exemple).

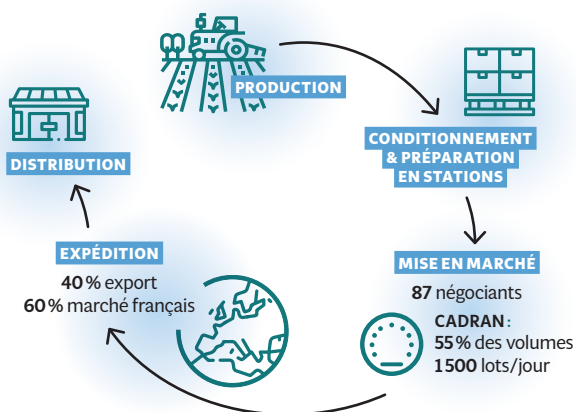
Unis au sein de la coopérative, les producteurs échangent et disposent des informations utiles à leur projet individuel. Ensemble, ils construisent leurs règles collectives. La coopérative accompagne les producteurs dans leur démarche d'amélioration continue, la baisse de leur coût de production, le respect de la réglementation, la diversification, les certifications-qualité...



LA MISE EN MARCHÉ

Le marché au cadran confronte, chaque jour, les lots des producteurs à la demande des clients. Il s'agit d'un outil agile et transparent pour s'adapter avec réactivité à la situation du marché qui dépend, pour beaucoup, des caprices de la météo. Sa cotation reflète objectivement la situation du jour. Ces ventes par enchères sont complétées par d'autres outils permettant de répondre aux attentes des clients ou à la spécificité de certains produits de diversification : bureau de vente, engagements et télématiques. Les contrats avec les industriels permettent par ailleurs de soulager le marché du frais lors d'un à-coup de production lié à une météo clémente, par exemple. D'autres cultures sont spécifiquement dédiées à l'industrie comme les salades pour la 4^e gamme.

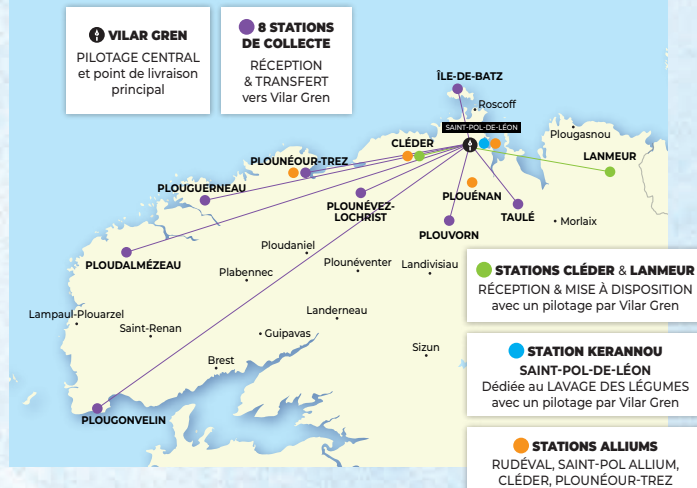
Nos clients sont des négociants en légumes. Ils assurent la commercialisation auprès des distributeurs, en France ou à l'export. Ils sont bien souvent spécialisés par type de marché. Ils nous apportent leurs connaissances des différents circuits de distribution et leur savoir-faire commercial et logistique.



LA RÉCEPTION, LA PRÉPARATION & LE CONDITIONNEMENT

Les légumes frais sont récoltés et livrés le jour même en station pour y être agréés et rassemblés avant l'expédition. Certains produits comme le chou-fleur sont mis en colis directement au champ par le producteur. D'autres sont conditionnés en station qui, selon le produit, réalise un travail de calibrage, de filmage ou de mise en barquettes.

80 % des légumes frais récoltés par les producteurs de la coopérative sont centralisés à la station de Vilar Gren (Saint-Pol-de-Léon). Celle-ci est ainsi le centre névralgique du contrôle de la qualité des produits livrés, du respect des cahiers des charges et des règles de traçabilité. Le dispositif est complété par 2 stations secondaires (Cléder et Lanmeur), 8 stations de collecte réparties sur le bassin de production, 4 stations spécialisées alliums (échalote et oignon) et 1 station de lavage des légumes (Saint-Pol-de-Léon).



Notre modèle d'affaires

Valoriser nos ressources en valeur durable pour tous

NOS PRINCIPALES RESSOURCES

FINANCIÈRES



100% du capital appartient aux adhérents, soit **2,3 millions euros**

HUMAINES

784
producteurs

253
collaborateurs au sein
de notre coopérative



AGRICOLLES

543
exploitations



Notre terroir d'exception propice à la culture végétale est à l'origine de **100%** de notre production.

10 811 ha
de légumes cultivés
en **plein champ**

55 ha
de fruits et légumes
cultivés **sous abris**

129 ha
de **cultures
d'ornement**

INDUSTRIELLES & INFRASTRUCTURES

Fruits & Légumes

1 dispositif de **réception et conditionnement** autour d'une plateforme principale (Vilar Gren) et de stations secondaires ou spécialisées

1 dispositif de mise en marché autour du **cadran**

1 filiale (Agrival) pour la **valorisation des co-produits**



Horticulture

1
plateforme
logistique

INTELLECTUELLES, TECHNIQUES & SCIENTIFIQUES



Notre **environnement technique et scientifique** pour la création variétale (OBS), la recherche (Vegenov), l'expérimentation (Caté et Terre d'essais) et la formation (ISFFEL)

Notre **coordination régionale** via le Cerafel pour le respect de règles communes de production et de mise en marché

2 marques pour la valorisation de nos gammes (Prince de Bretagne et Kerisnel).

Notre **logiciel Culture Plus** pour la traçabilité et le suivi technique.

Nos **solutions informatiques** pour harmoniser, structurer, faciliter notre fonctionnement et le rendre plus performant : ERP, WMS, portail producteurs, portail négociants, application producteurs pour déclarer les prévisions de récolte et outil prédictif pour anticiper les volumes.

NOTRE CHAÎNE

LA PRODUCTION DE FRUITS & LÉGUMES

Accompagnement des producteurs, appui à la **diversification...**



TOMATES, CHOUX, ALLIUMS, SALADES, ARTICHAUTS, COURGES, ENDIVE, GAMME MARAÎCHÈRE, PRODUITS DE DIVERSIFICATION, GAMME BIOLOGIQUE



AGRIVAL
Valorisation des co-produits

LA RÉCEPTION EN STATION



Agréage de la production ; vérification du respect des cahiers des charges

Préparation, conditionnement et palettisation



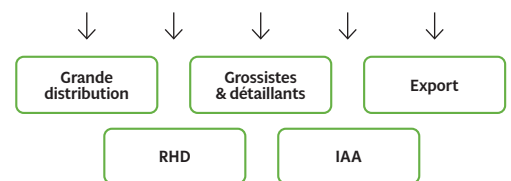
Massification de la production et **transfert**

LA MISE EN MARCHÉ



Mise en marché grâce à nos différents outils (cadran, télématiques, bureau de vente et contrats)

à **87** sociétés de négoce



La Sica accompagne ses adhérents dans la valorisation de leur production, garantit aux consommateurs une alimentation de qualité, sûre et saine et procure aux territoires un développement durable. Notre modèle se veut simple et structuré, créateur de valeur pour l'ensemble des parties prenantes.



DE VALEUR

LA PRODUCTION DE PLANTS D'ORNEMENT

Coordination de la mise en culture, planification et accompagnement des producteurs, appui à la diversification...

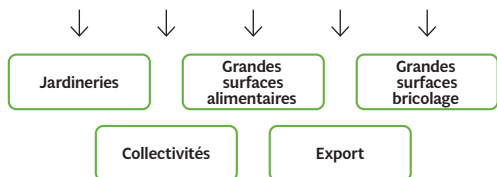
PLANTS DE PÉPINIÈRE
PLANTES FLEURIES
FLEURS COUPÉES



LA COMMERCIALISATION



Vente via notre force commerciale



L'EXPÉDITION



Contrôle qualité à la livraison du producteur

Massification des volumes



Expédition

NOTRE CRÉATION DE VALEUR

POUR NOS ADHÉRENTS

167 millions d'euros de chiffre d'affaires net



POUR NOS COLLABORATEURS

27 recrutements en CDI ou CDD

88/100 d'index d'égalité femme/homme

POUR NOS TERRITOIRES

3 206 emplois sur nos exploitations



91% de nos collaborateurs issus de communes de moins de 10 000 habitants

100% de nos produits issus de notre territoire

POUR NOS CLIENTS & LE CONSOMMATEUR

Un potentiel riche et diversifié

140 fruits & légumes

10 000 références en horticulture ornementale

Une politique d'entreprise en faveur de la sécurité sanitaire

Différentes certifications: GlobalG.A.P, AB, HVE*, Plante Bleue



Et signe de qualité: AOP oignon de Roscoff

POUR LA PLANÈTE & LA SOCIÉTÉ

78% des exploitations en cultures sous abris certifiées HVE* niveau 3

20% des exploitations en cultures de plein champ certifiées HVE* niveau 3

42 exploitations certifiées Agriculture biologique

Différents programmes de recherche et d'expérimentation pour la préservation des ressources naturelles



Différentes opérations collectives pour le recyclage des déchets sur les exploitations de nos adhérents ou dans nos stations de conditionnement.

POUR NOS FOURNISSEURS

66% de nos achats (en valeur) issus d'entreprises locales (grand ouest)

*HVE: Haute Valeur Environnementale

Nos valeurs

Notre engagement en faveur du collectif !

Riche de ses valeurs, la Sica place l'humain au cœur de son fonctionnement et accompagne les producteurs grâce à un collectif fort. Certains adhèrent à la coopérative parce qu'ils visent la stabilité sur le long terme, d'autres pour mieux faire face au risque ou pour mieux s'adapter au marché, pour être plus performants, pour être défendus et entendus, pour être accompagnés et sécurisés sur des thématiques pointues...

Tous ont conscience que c'est le collectif qui le permet.

Tous sont unis par les valeurs de leur coopérative.

COOPÉRATION

Parce que l'échange et le collectif nous rendent plus forts.

Parce qu'ensemble nous créons une émulation qui nous tire vers le haut.

PRAGMATISME ET EFFICACITÉ

Parce que nous sommes issus de la terre, avec un esprit entrepreneurial.

Parce que nous avons comme ligne de mire : la défense des intérêts de nos adhérents.

ÉQUITÉ ET SOLIDARITÉ ENTRE PRODUCTEURS

Parce que nous impliquons nos adhérents autour du principe « une personne = une voix » et que la mutualisation est source de performance pour chacun.

COURAGE ET AUDACE

Parce que nous avons toujours eu suffisamment de ténacité pour faire aboutir nos projets.

Parce que nous encourageons la prise d'initiative et la remise en question.

Parce que nous osons.

RESPECT

Parce que nous respectons nos collègues producteurs, nos collaborateurs.

Parce que nous respectons nos outils communs.

Parce que nous respectons les décisions collectives.

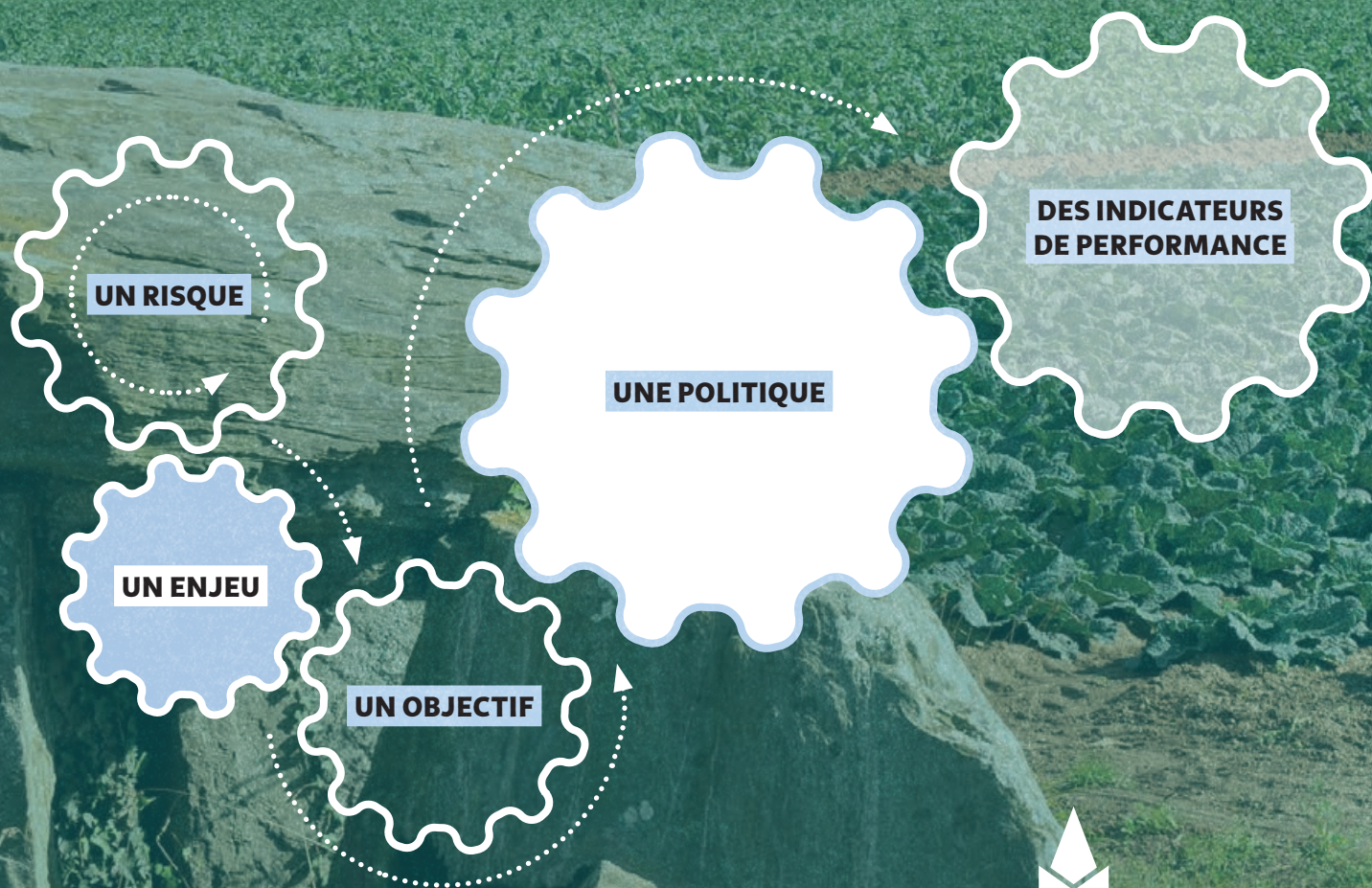
Parce que nous respectons naturellement notre environnement, notre outil de travail.

Parce que nous respectons le client et le consommateur.

Depuis 1961, nos valeurs se confortent et se renforcent. Elles définissent la culture de notre coopérative et sont portées par nos producteurs et nos collaborateurs.

Nos valeurs

Nos enjeux pour l'avenir



RSE

Notre démarche L'amélioration continue

Nous poursuivons le déploiement de la stratégie que nous avons construite avec rigueur et efficacité, tout en nous préparant au nouveau tournant qu'insufflera la CSRD.

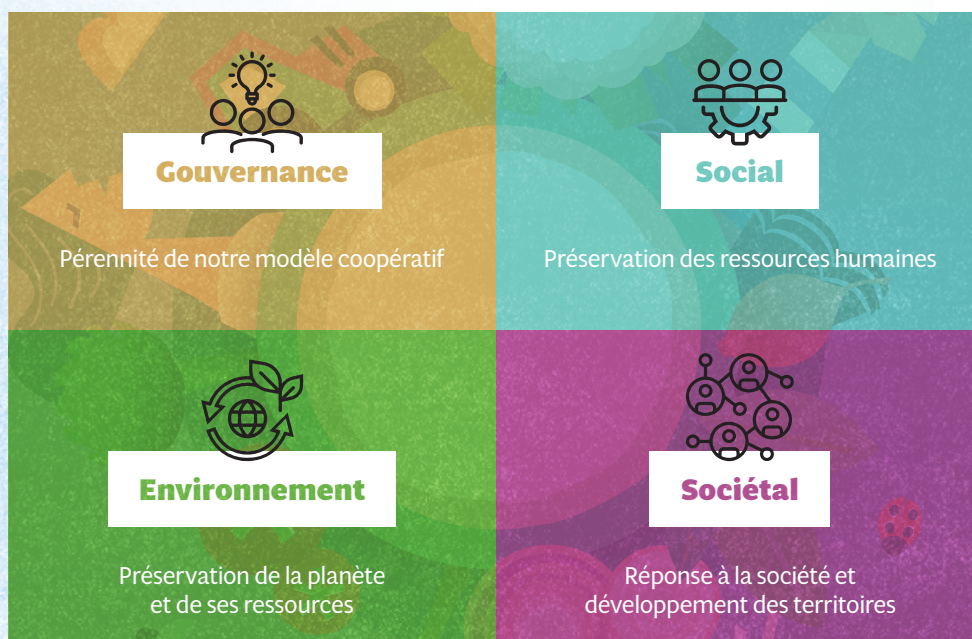
Notre première déclaration de performance extra-financière (DPEF) avait déclenché la création d'un comité de pilotage RSE composé du président, du directeur général et de différents membres du CODIR (responsables Achats, Communication, Finances, Informatique, Qualité et Ressources humaines) afin de couvrir les questions sociales, environnementales, sociétales et de gouvernance.

Depuis son lancement, la stratégie du comité de pilotage RSE est de construire un modèle qui soit économiquement viable, tout en intégrant les enjeux environnementaux, sociétaux et sociaux. Notre volonté a été de fonder cette stratégie RSE sur des bases solides afin de la déployer de manière durable et efficace. Après une analyse fine des risques auxquels la coopérative est exposée, le comité a priorisé huit enjeux autour des piliers de la RSE. Ils font l'objet d'une politique spécifique, mesurée avec des indicateurs clés et adaptée chaque année.

Pour cette seconde DPEF, tout un travail de communication interne a été déployé pour fédérer les équipes autour de cette démarche vertueuse, qui est basée sur l'amélioration continue et qui représente un réel vecteur de valorisation, d'attraction et de sensibilisation.

Afin de se préparer aux attendus de la CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive) et de s'approprier les réglementations européennes et transpositions françaises en matière de reporting de durabilité, la coopérative va réaliser un bilan de ses émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) sur l'année 2022-2023 avec l'appui d'un cabinet conseil engagé en RSE. Ce premier bilan carbone, qui débutera en février 2024, entrera dans le dispositif Diag Décarbon'Action de Bpifrance qui accompagne les entreprises à mesurer et à réduire leur empreinte carbone. Notre objectif est d'enclencher un plan de transition énergétique et écologique pour maîtriser l'impact direct et indirect de notre activité sur l'environnement.

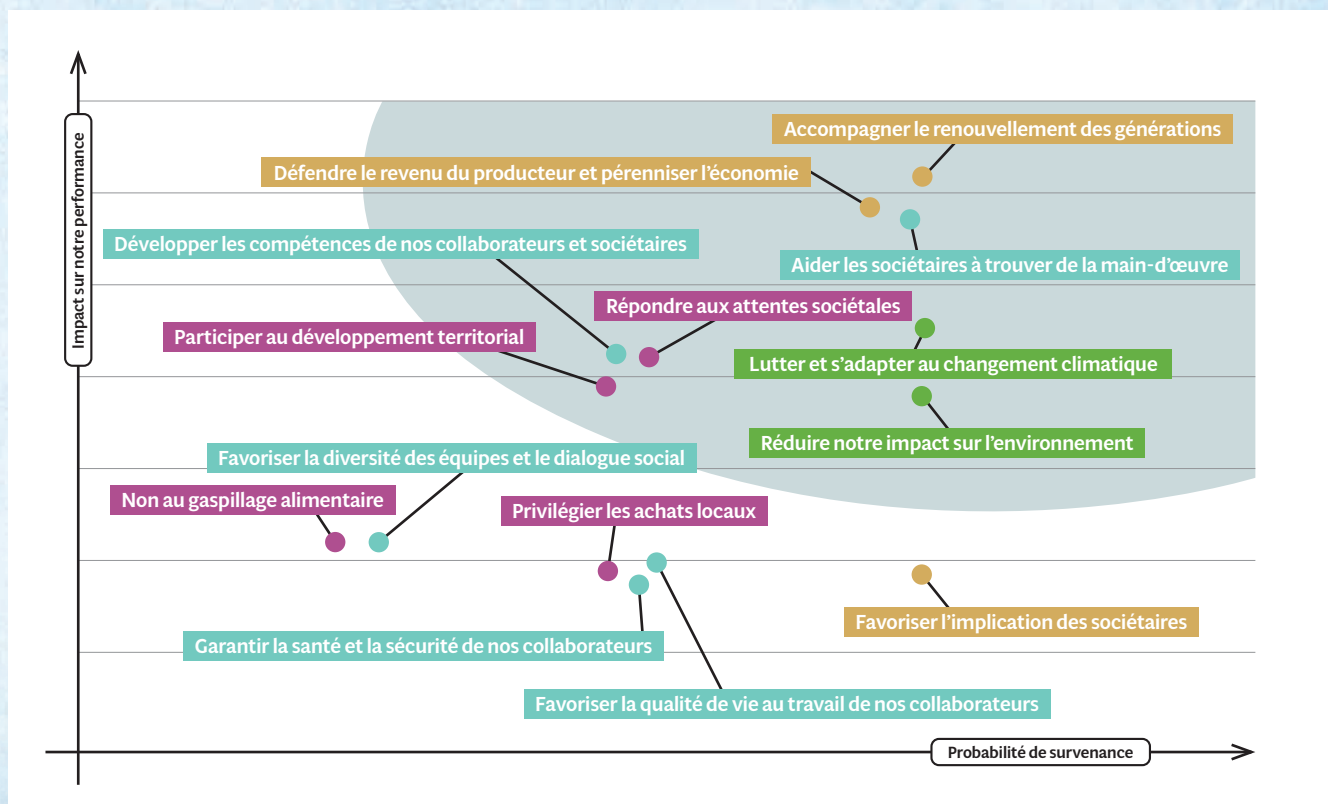
Notre stratégie RSE s'articule autour des 4 piliers



Nos enjeux pour l'avenir : notre matrice de risques





Le comité de pilotage RSE a actualisé l'analyse des risques réalisée l'année dernière afin d'évaluer les enjeux de développement durable prioritaires pour l'exercice 2022-2023. Cette analyse, qui repose sur l'expertise des membres du comité de pilotage RSE, a permis d'identifier

un enjeu supplémentaire sur le pilier environnement : lutter et s'adapter au changement climatique. Les résultats de cette analyse ont ensuite été hiérarchisés, à la croisée de la probabilité de survenance du risque et son impact sur notre performance.



Cette matrice met en exergue les **8 enjeux** présentant des impacts forts sur notre performance et des probabilités de survenance fortes ; ils sont jugés prioritaires et sont détaillés dans la seconde partie de notre rapport.

Les enjeux

 Gouvernance	Défendre le revenu du producteur et pérenniser l'économie	18-19
	Accompagner le renouvellement des générations	20-21
 Social	Développer les compétences de nos collaborateurs et sociétaires	22-23
	Aider nos sociétaires à pallier la pénurie de main-d'œuvre	24-25
 Environnement	Réduire notre impact sur l'environnement	26-27
	Lutter et s'adapter au changement climatique	28-29
 Sociétal	Participer au développement territorial	30-31
	Répondre aux attentes sociétales	32-33

Enjeu Gouvernance

Défendre le revenu du producteur et pérenniser l'économie



LES RISQUES

Depuis sa création, c'est l'engagement phare de la Sica : défendre le revenu du producteur pour assurer la pérennité économique des exploitations et le maintien des activités liées à la production agricole sur le territoire.

Des prix non rémunérateurs mettent en danger les exploitations ainsi que le bien-être de nos producteurs. À l'échelle de la coopérative, ils peuvent engendrer une perte de sociétaires et de production qui affaiblirait la force collective permettant de peser sur les marchés, d'innover...



THOMAS QUILLÉVÉRE
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ZOOM sur le contexte 2022/2023

"En légumes, le chiffre d'affaires net producteur est en hausse par rapport à l'exercice précédent qui était défavorable. Il frôle la moyenne des quatre derniers exercices avec bien entendu des disparités, selon les produits. Globalement, le contexte économique a été compliqué, dans le prolongement de l'année 2022 avec une inflation contraignant les consommateurs à la prudence et à l'économie. Les achats de conviction sont en recul et les produits bio en souffrent. La tomate accuse une forte baisse de son chiffre d'affaires (-18%) liée au départ d'un producteur et à l'arrêt de la culture chez un autre du fait d'un problème sanitaire. Cette baisse cache malgré tout des résultats encourageants, notamment pour le segment vrac. En chou-fleur, la hausse de chiffre d'affaires (+58%) est à tempérer du fait de la faiblesse de celui de l'exercice précédent. Notre climat et notre renommée donnent à ce produit de belles perspectives, à condition de résoudre les problématiques de recrutement de main-d'œuvre et de pénibilité du travail. En échalote, des inquiétudes demeurent après la chute du chiffre d'affaires (-29%), dans un contexte de renouvellement des négociants spécialisés en alliums. En artichaut, le chiffre

d'affaires en hausse de 14% cache les difficultés structurelles du produit, liées à une consommation en berne. Les rendements du printemps ont été exceptionnels mais le commerce n'a pas suivi. L'endive est sur un nouvel élan depuis quelques années. Pour enrayer la chute des volumes et conserver une attractivité commerciale, la coopérative a mis en service en octobre 2023 une endiverie permettant de développer la production de racines chez des producteurs non spécialisés. En salades sous contrats, la saison a été intéressante avec des bons rendements. Le climat breton est un atout pour cette production sensible et, malgré notre éloignement des usines, les clients reconnaissent le savoir-faire de nos producteurs. En oignon, après des années de fort développement, nous avons atteint un palier. Le marché est aux mains de quelques négociants avec tous les risques que cela comporte. Le brocoli poursuit sa croissance. Les ventes dans la distribution française sont stimulées par les contrats commerciaux à la saison.

En horticulture, le chiffre d'affaires se maintient grâce à une hausse des tarifs, à l'arrivée d'un nouveau producteur et à la progression du marché de la jardinerie qui compensent la baisse des ventes en GMS."

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

RÉSULTATS

Atteindre un chiffre d'affaires net producteur TOTAL au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.

-3% ≈

Atteindre un chiffre d'affaires net producteur LÉGUMES au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.

-5% ≈

Atteindre un chiffre d'affaires net producteur HORTICOLE au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.

+3% ✓

NOTRE POLITIQUE EN 4 AXES MAJEURS

1 Défendre un prix juste

Afin de garantir la meilleure rémunération possible à ses adhérents, la Sica a **diversifié ses outils de gestion de marché** qui se fait désormais par le cadran, le bureau de vente, les télématiques et les contrats. Au global, 55 % de nos volumes sont vendus via le cadran et le bureau de vente et 45 % via les engagements. L'objectif est de sécuriser une partie du revenu des adhérents tout en saisissant les opportunités du marché.

En complément, nous fonctionnons davantage en flux tirés qu'en flux poussés, de manière à répondre précisément aux attentes des clients. Les présidents des commissions-produits et le service marché assurent conjointement cette mission primordiale.

2 Renforcer la compétitivité de nos adhérents

Fondement majeur de la création de la coopérative, la Sica garantit aux adhérents le paiement de l'ensemble de leurs volumes livrés en respectant le principe d'équité entre les producteurs par le biais d'un prix moyen calculé par produit et intégrant tous les outils de mise en marché. De plus, afin de soutenir la modernisation des outils de production des adhérents, au service d'un collectif fort, la coopérative s'engage à verser **un complément de prix annuel** lié au chiffre d'affaires de l'exploitation.

Par ailleurs, la Sica propose un accompagnement aux projets d'investissement des adhérents via les services d'une chargée de projets qui les appuie dans la recherche de financements publics et le montage de dossiers. La coopérative peut également proposer à ses adhérents un **co-financement bancaire** sur des projets de développement. Le prêt est plafonné à 10 % du montant de l'investissement (15 % pour les jeunes agriculteurs) jusqu'à 150 000 € pour une durée maximale de 5 ans.

3 Favoriser la diversification

La diversification des cultures sécurise le revenu du producteur et est source d'attractivité pour notre coopérative. Notre chargé de mission diversification est à l'écoute des marchés pour la mise en œuvre d'une stratégie globale. Il coordonne l'expérimentation, le lancement chez les producteurs, les essais de conditionnement et enfin, la promotion auprès des négociants.

En juin 2023, la Sica a noué un partenariat avec le Groupe Sill qui souhaite s'approvisionner en légumes frais pour une partie des ingrédients des recettes des soupes La Potagère. Pour notre coopérative, il s'agit d'une opportunité pour diversifier ses marchés et potentiellement sa gamme. L'objectif est de débiter les livraisons en juin 2024.

4 Regrouper et mutualiser

Dès que possible et avec l'objectif de renforcer la compétitivité des exploitations par la réduction de leurs charges, la Sica s'attache à mutualiser les volumes, les moyens et les services. La coopérative organise ainsi des achats groupés de graines et jeunes plants, d'emballages, d'énergie (gaz et électricité)...

Tous nos adhérents sont accompagnés par le service qualité tout au long de leur démarche de certifications (GlobalG.A.P, HVE, Plante Bleue et autres démarches qualité spécifiques aux clients). Le coût des audits est pris en charge par la coopérative.

En janvier 2023, la section tomate du Cerafel, à laquelle bien entendu les producteurs de la Sica participent activement, a embauché une chargée de mission afin de centraliser les problématiques des adhérents et mettre en œuvre des leviers d'action visant à réduire leurs charges en énergie.

La Sica investit dans des outils collectifs au sein des stations de conditionnement pour assurer le calibrage, le lavage et l'emballage de certains légumes. Ces investissements performants et modernes ne pourraient être réalisés à l'échelle de l'exploitation. En 2023, la Sica a investi dans deux palettiseurs automatiques : un pour le potimarron et l'artichaut (plateforme de Vilar Gren) et un pour le brocoli (station de Cléder). En 2023 aussi, la Sica a créé une endiverie à Kerlouan avec l'objectif de maintenir notre potentiel de production et ainsi l'intérêt des clients et donc, le revenu des adhérents.

Les outils de technologie de l'information (IT) développés par la Sica sont au service de la performance du collectif : l'application Mes prévisions en légumes de plein champ utilisée par les producteurs pour déclarer leurs prévisions de récolte, le système de gestion intégrée (ERP) du Pôle horticole (nouveau 2022/2023)... Ils permettent d'optimiser la gestion des marchés, des flux ou des outils.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

1 nouveau fruit commercialisé dans la gamme Prince de Bretagne.

5 074 000 € d'aide financière versée aux adhérents sous forme de complément de prix.

Enjeu Gouvernance

Accompagner le renouvellement des générations



LES RISQUES

La pyramide des âges est telle que dans dix ans, la moitié des agriculteurs atteindront l'âge de la retraite, toutes filières confondues. Les producteurs de la Sica n'y échappent pas: 53 % d'entre eux ont plus de 50 ans. Si longtemps nos exploitations étaient transmises de parents à enfants, il faudra désormais aussi compter sur des installations hors cadre familial pour assurer le renouvellement des générations. L'enjeu est de taille car le risque est bien de perdre du potentiel de production ou d'avoir des exploitations de plus en plus grandes avec moins d'associés coopérateurs, ce qui pourrait déstabiliser notre modèle de gouvernance.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

RÉSULTATS

Intégrer 5 nouveaux producteurs.

+21 ✓

Maintenir la surface de légumes de plein champ.

-5% ✗

Maintenir la surface de légumes sous abris.

-16% ✗



HENRI MONTAC
PRODUCTEUR

ZOOM sur un nouvel installé

Henri Montac fait partie des 13 nouveaux adhérents de la Sica. Fils de pharmaciens, ingénieur en travaux publics, il a voulu satisfaire un esprit d'entreprendre qui grandissait en lui et il s'est intéressé à la culture de tomate sur les conseils de son épouse persuadée qu'il pourrait s'épanouir dans cette activité requérant tant de technicité. En 2023, à 36 ans, il a ainsi repris une serre de 2,7 ha sur la commune de Cléder.

“Au départ, je pensais que m'installer en agriculture était impossible: je n'étais pas fils d'agriculteur, je n'y connaissais rien et je n'avais pas de solidarité financière, ni même une structure à reprendre! J'ai rencontré deux producteurs et j'ai tout de suite été emballé par la culture et le métier. Je me suis rapproché du président de la section sous abris de la Sica qui a interrogé les producteurs et c'est ainsi que j'ai rencontré Janine et Hervé qui cherchaient à céder leur outil.

La Sica a soutenu financièrement mon projet via un co-financement bancaire. J'ai de plus été accompagné par un technicien de la coopérative, comme tous les producteurs bien sûr, mais avec un suivi tout particulier et plus rapproché. Les cédants m'ont de plus transmis leur outil avec la volonté que je réussisse et donc une présence à mes côtés, y compris après la vente.

Après cette première saison, le bilan est plutôt positif à plusieurs niveaux. Je suis satisfait de ce que j'ai accompli en si peu de temps, grâce aussi au soutien de mon équipe de salariés; ils ont partagé avec moi leur savoir-faire et ont adhéré à mon projet. Il reste en revanche des points d'amélioration possibles, notamment concernant la gestion du climat et l'arrosage. Le coût de l'énergie a évidemment fortement pénalisé le résultat. Je le savais, les cinq premières années seront compliquées, mais comme pour toute reprise, en agriculture ou ailleurs. La subtilité agricole reste que nous sommes tributaires de la météo; nous devons sans cesse nous adapter et faire des arbitrages.”



NOTRE POLITIQUE EN 3 AXES MAJEURS

1 Attirer les agriculteurs et agricultrices de demain

Chaque année, notre service Communication met en œuvre un plan d'action autour de la promotion de nos métiers avec notamment la participation aux temps forts de l'installation (Forum à l'installation...), la présentation de notre coopérative lors de visites d'étudiants en formation agricole ou professionnelle, l'échange avec l'Association Jeunesse et Entreprises (AJE)...

Nos producteurs témoignent également de leurs métiers et passions lors de rencontres avec les écoles agricoles ou via des vidéos diffusées en 2023 sur les réseaux sociaux de notre marque Prince de Bretagne.

2 Accompagner la transmission de nos exploitations et faciliter l'installation

Le conseil d'administration de la Sica a souhaité accompagner les cédants dans la transmission de leur exploitation grâce à un partenariat avec deux centres comptables (diagnostic d'exploitation...) et deux agences immobilières spécialisées en agriculture (recherche de repreneurs, négociations...).

La participation de la coopérative dans le co-financement bancaire permet, de plus, de faciliter l'installation. Le dispositif de soutien à l'installation de la coopérative est présenté, tout au long de l'année, aux différents centres comptables et partenaires bancaires afin de les rassurer et les motiver à accompagner nos nouveaux adhérents. Les services Communication et Financier sont mobilisés sur cette thématique.

3 Soutenir et favoriser l'intégration des nouveaux adhérents

La Sica a construit un dispositif d'intégration complet à destination des nouveaux installés. Il comprend : le parrainage par un membre du conseil d'administration pour soutenir et orienter le nouvel adhérent les premières années d'installation ainsi qu'une journée d'intégration collective pour faire découvrir la coopérative et les services associés.

Le nouvel installé est également invité à participer à la commission jeunes de la coopérative qui se réunit régulièrement afin de partager sur des thématiques communes. L'administrateur stagiaire, qui anime cette commission, remonte au conseil d'administration les attentes particulières des jeunes et redescend les orientations de la coopérative.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

15 groupes d'étudiants reçus en visites.

1 dossier d'accompagnement à la transmission d'exploitation.

2 installations soutenues par le co-financement bancaire.

4 diagnostics d'exploitation réalisés via notre partenariat avec deux centres comptables.

Enjeu Social

Développer les compétences de nos collaborateurs et sociétaires



LES RISQUES

Convaincue que la formation est un pilier pour le développement professionnel et l'épanouissement au travail, la Sica accompagne ses adhérents et collaborateurs dans leur montée en compétences; une opportunité pour le groupe de s'adapter ensemble et de progresser. Les risques liés à la formation ou à la qualité de vie au travail seraient de voir partir des talents, de perdre en compétences globales, en attractivité, en compétitivité et en capacité d'adaptation.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

RÉSULTATS

Atteindre au minimum une moyenne annuelle de 4,5 heures de formation par collaborateur.

11h ✓

Atteindre au minimum un taux annuel de plus de 40% des collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année.

53% ✓

Atteindre un taux de formation annuel de plus de 5% des producteurs ayant suivi au moins une formation dans l'année.

13% ✓



TANGI LÉON
RESPONSABLE
RESSOURCES
HUMAINES

ZOOM sur notre marque employeur

“Après une année 2022 qui avait cumulé le rattrapage des formations reportées du fait de la période de pandémie, le taux de formation 2023 retrouve son niveau habituel et les objectifs sont atteints. Notons que nous constatons les retombées de notre stratégie d'accueil et d'intégration des saisonniers, construite

depuis la mise en service de la plateforme de Vilar Gren et qui comprend un volet formation conséquent: notre taux de transformation à l'issue de la période d'essai augmente significativement ainsi que notre sérénité lors du recrutement.

L'exercice a aussi été marqué par le déploiement de notre démarche Qualité de Vie au Travail qui favorise la cohésion d'équipe et l'épanouissement des collaborateurs. La Sica développe ainsi sa marque employeur. Elle fait preuve d'agilité et de souplesse pour s'adapter aux vies de chacun, dans la mesure du possible. La charte de télétravail a, par exemple,

conduit à 1328 jours de télétravail sur 2023. Notre espace de coworking sur Brest reste de plus disponible pour nos salariés proches de la métropole.

La Sica lutte aussi contre toute forme de discrimination et mise, au contraire, sur l'équité et la diversité. Pour s'en assurer, le service ressources humaines édite chaque année des indicateurs, notamment: l'index de l'égalité femme/homme. 19 salariés ayant la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapés sont, de plus, intégrés dans l'entreprise. Leurs postes de travail sont adaptés avec réactivité et en lien avec le médecin du travail. De plus, la coopérative intègre les notions de confort au travail dans ses investissements. Il s'agit de prévenir les risques; c'est le cas cette année pour les palettiseurs de potimarrons et brocolis.

En conclusion, la qualité de vie au travail est bonne à la Sica et pour preuve, le taux d'ancienneté moyen est de près de 8,75 ans.”

NOTRE POLITIQUE EN 6 AXES MAJEURS

1 Contribuer à la montée en compétences de nos collaborateurs

Notre service ressources humaines déploie chaque année **un plan de formation** avec l'objectif d'accompagner les salariés dans leur évolution au sein de l'entreprise et d'adapter les compétences aux nouveaux enjeux.

Renforcée en 2022 suite à la mise en service de notre plateforme de Vilar Gren, puis en 2023, la formation des encadrants de nos stations de conditionnement a, en particulier, consisté à développer leurs aptitudes à intégrer et manager les saisonniers.

Initiée en 2022 avec le lancement du système de gestion intégrée (ERP) de notre pôle horticole puis poursuivie en 2023, la formation des ressources commerciales a pour objectif une transformation progressive du métier : un allègement des tâches administratives au profit du développement des actions de vente ou de prospection.

2 Développer la qualité de vie au travail et le dialogue social

Au-delà de la montée en compétences, la Sica travaille aussi à favoriser le bien-être au travail, source d'épanouissement et de performances pour les collaborateurs et source d'attractivité pour la coopérative. Fin 2022, la Sica a officialisé sa démarche « **Qualité de Vie au Travail** » construite avec l'aide d'un cabinet extérieur et structurée à l'issue de trois temps forts : un baromètre pour mesurer la satisfaction des collaborateurs (71,5 % de participation), un forum d'idéation permettant à chacun d'apporter sa contribution et la constitution d'une équipe d'ambassadeurs. En 2023, ces ambassadeurs QVT ont été formés à leur mission et ils ont ensuite mis en œuvre un plan d'action comprenant, par exemple, l'organisation d'animations tout au long de l'année. Un rallye pédestre au travers des ruelles de Morlaix a, de plus, permis aux salariés d'apprendre à se connaître, renforçant d'autant la cohésion d'équipe.

Cette stratégie QVT renforce le **dialogue social**, et ce de manière complémentaire à celui engagé avec nos deux CSE (comités sociaux et économiques). Par ailleurs, la proximité et les bonnes relations entre la direction et les CSE garantissent une réactivité dans le traitement des problématiques sociales, même sans accord collectif formalisé.

3 Accompagner nos adhérents dans leur montée en compétences

Nos producteurs doivent également se former en permanence. La Sica a signé en 2006 une convention avec la Chambre d'agriculture, organisme de formation certifié par l'AFNOR sur le référentiel national Qualiopi et sur le référentiel 221 « Services aux entreprises agricoles et aux acteurs des territoires ». La formation de nos adhérents est ainsi confiée à la Chambre d'agriculture.

L'offre évolue au fil des attentes des producteurs et de la coopérative. Les actions ont porté en 2023 sur le renouvellement des Certiphyto (formation obligatoire pour les producteurs et leurs salariés utilisant des produits phytosanitaires), le pilotage de la fertilisation azotée en culture légumière...

4 Former pour garantir la santé et la sécurité au travail

La santé et la sécurité au travail sont la priorité évidente de la Sica. Un plan de prévention des risques d'accident au travail, géré par notre service ressources humaines, comprend la formation « salarié sauveteur secouriste » à destination des différentes équipes ainsi que la formation « habilitation électrique » à destination de l'équipe maintenance. Au niveau de notre plateforme de Vilar Gren, un plan de prévention spécifique comprend la formation de collaborateurs ainsi que la réalisation d'outils pédagogiques de sensibilisation comme des vidéos diffusées sur l'outil interne Steeple. Notre commission sécurité qui se réunit tous les deux mois intègre, depuis 2023, un infirmier et un membre du service prévention de la MSA.

En parallèle, notre service qualité communique régulièrement à nos adhérents leurs obligations et les incite à participer aux formations Santé Sécurité Travail (SST) dispensées par la Chambre d'agriculture.

5 Promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives

La coopérative favorise l'activité physique ou sportive via une participation du CSE permettant de financer une partie des frais d'abonnement ou d'inscription à un club sportif. Par ailleurs, les salariés qui souhaitent pratiquer une activité durant leur pause déjeuner ont à disposition des sanitaires avec douche.

6 Préserver la gouvernance coopérative en formant les élus de demain

Parce que la jeunesse est notre avenir, la Sica veille à la montée en compétences et à l'intégration des futurs élus. Le conseil d'administration de la coopérative intègre ainsi deux administrateurs stagiaires. En complément, deux jeunes adhérents suivent, pendant deux ans, la formation inter-coopérative Spot JA qui prépare à la prise de responsabilité.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

134 collaborateurs ayant suivi au moins une formation et **2891 h** de formation dispensées sur l'année.

82 collaborateurs ayant participé au forum QVT (novembre 2022).

66 collaborateurs inscrits au rallye pédestre organisé par le groupe QVT (juin 2023).

8,75 ans Taux d'ancienneté.

Enjeu Social

Aider nos sociétaires à pallier la pénurie de main-d'œuvre



LES RISQUES

Pour rester compétitifs et tendre vers un équilibre vie professionnelle / vie privée acceptable, les producteurs se regroupent davantage et s'associent sur des structures communes. Les exploitations s'agrandissent donc au fil des générations avec un besoin en salariés permanents et saisonniers qui augmente. Pour différentes raisons qui dépassent le seul secteur du maraîchage, les producteurs peinent à trouver de la main-d'œuvre, à tel point que certains se démotivent, freinent leur développement ou se détournent des cultures à fort besoin en main-d'œuvre. Le risque pour la coopérative est la perte de production, de diversité de cultures, voire de sociétaires.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

Augmenter le nombre de partenariats établis avec des agences de recrutement de main-d'œuvre saisonnière.

RÉSULTATS

+4 ✓

ZOOM sur nos projets

“En plein champ, en serre ou en horticulture, notre activité demande beaucoup de travail manuel, que ce soit pour la récolte ou l'entretien des cultures. Notre spécificité réside aussi dans le fait que beaucoup de nos travaux sont saisonniers. Même si nous avons diversifié nos gammes et agrandi nos exploitations afin de créer des emplois à plein temps stables, nous avons besoin de les compléter par de l'emploi saisonnier. Malheureusement, nous sommes face à une grave pénurie de main-d'œuvre française et à des difficultés de logements sur notre zone littorale à forte pression. Ces deux points sont de réels obstacles à notre développement voire au maintien de notre potentiel.

La Sica tente de pallier ce manque via des partenariats avec des agences d'intérim spécialisées dans le recrutement de main-d'œuvre étrangère et la mise à disposition d'un complexe locatif pouvant accueillir 50 personnes sur Saint-Pol-de-Léon. Nous devons aller plus loin et mener une réflexion sur

tout notre territoire: de la pointe de Brest à Lanmeur. En 2023, la Sica a ainsi acheté dix mobil-homes qui pourraient permettre l'hébergement de saisonniers directement sur les exploitations. Nous avons rencontré l'administration afin de solliciter une dérogation préfectorale qui nous autoriserait à implanter, à l'année, ces structures mobiles sur nos exploitations.

Nous recherchons aussi des solutions qui nous permettraient de contourner le problème en mécanisant certains travaux. Notre prototype de récolteuse automatique de chou-fleur est en expérimentation chez l'un de nos adhérents qui met à la disposition de la Sica une parcelle de 5 ha permettant les essais. Pour être rentable, cette innovation exigerait une évolution de la valorisation des différents calibres de chou-fleur. En effet, la machine récolte une parcelle dans son ensemble avec ainsi différents calibres, dont certains ne sont pas attendus par nos clients actuels.

En conclusion, la pénurie de main-d'œuvre est un frein à nos activités et la Sica intègre pleinement cette problématique dans sa stratégie globale.”



PHILIPPE QUILLON
TRÉSORIER

NOTRE POLITIQUE EN 5 AXES MAJEURS

1 Promouvoir le métier

Dans ses différentes actions, notre service communication fait la promotion de nos métiers et communique autour des besoins en main-d'œuvre des producteurs. Les visites de la coopérative par les partenaires à l'emploi et les centres de formation (conseillers d'orientation...) sont autant d'occasions de communiquer vers notre cible.

2 Attirer les demandeurs d'emploi sur nos exploitations

Certains demandeurs d'emploi hésitent à postuler aux annonces de nos producteurs, souvent par méconnaissance de nos métiers. À l'initiative de Pôle emploi ou de l'Anefa (Association Nationale pour l'Emploi et la Formation en Agriculture), des actions collectives sont mises en place, avec la contribution de la Sica, pour illustrer la réalité du métier. De même, à l'occasion de la mise en service de son endiverie à Kerlouan, la Sica a sollicité Pôle emploi et l'Iréo pour la mise au point d'une formation « Agent de conditionnement endive » ; huit demandeurs d'emploi ont été formés en octobre-novembre 2023 avec l'objectif du recrutement par l'endiverie.

3 Faciliter le recrutement de main-d'œuvre étrangère

La situation en France étant tendue avec un contexte à l'emploi ne permettant pas de satisfaire nos besoins, la Sica met en place des partenariats avec des agences spécialisées dans la mise à disposition de main-d'œuvre étrangère. En 2022-2023, la Sica établit quatre partenariats et relayé à ses adhérents les informations utiles au recrutement de la main-d'œuvre saisonnière. La coopérative a notamment communiqué sur les démarches nécessaires au recrutement d'ouvriers marocains et sur l'accompagnement proposé dans le cadre du partenariat entre l'agence FM recrutement et Légumes de France, la fédération nationale des producteurs de légumes à laquelle notre coopérative adhère.

Pour pallier le manque de logements disponibles, la Sica met à disposition des salariés saisonniers en exploitation, le complexe locatif (50 lits) qu'elle a rénové en 2022. En complément, la coopérative a acheté, en 2023, dix mobil-homes (20 lits) qu'elle souhaite mettre à disposition des adhérents situés en zone littorale, là où la pénurie de logements est la plus importante. Le projet est en cours et se heurte à des difficultés administratives.

4 Développer des partenariats solidaires

Parce que nous sommes convaincus que l'insertion, la stabilité et l'épanouissement dans la société passent par le travail, la Sica met en place des partenariats solidaires : avec l'Anefa pour l'insertion par l'emploi, avec Tildé (entreprise adaptée) pour l'insertion de travailleurs handicapés ou avec Coallia (association pour l'insertion des personnes fragilisées) pour l'emploi de réfugiés autorisés à travailler.

5 Rechercher des solutions de mécanisation

Prenant en compte la large proportion du coût de la main-d'œuvre dans le coût global de production (entre 40 et 60 %), les difficultés de recrutement ainsi que la pénibilité de certaines tâches, la Sica maintient une veille des innovations technologiques permettant de mécaniser certains travaux.

En 2023, la coopérative a décidé de se mobiliser aux côtés de l'entreprise finistérienne AEI Technologies pour concevoir une machine de récolte de chou-fleur automatisée. Un prototype est en cours d'expérimentation.

De plus, la Sica a signé en 2023 un partenariat avec le Village by CA du Finistère, incubateur pour start-up et accélérateur d'innovations. Ce partenariat a été officialisé le 1^{er} juin lors de la première édition du CAS (customer agricultural show), le salon agricole de l'innovation qui s'est tenu au siège de notre coopérative. Ce partenariat nous permet d'être en lien direct avec les start-up proposant des solutions mécaniques à nos problématiques de main-d'œuvre ou de pénibilité.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

4 339 nuitées au sein
de notre locatif Kerisnel en 2023.

Enjeu Environnement

Réduire notre impact sur l'environnement



LES RISQUES

Une politique de sobriété est essentielle pour réduire l'impact de notre entreprise sur l'environnement. En parallèle de notre stratégie de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, elle consiste à réduire le recours au plastique, le gaspillage de matières et d'énergie en général, et de favoriser le tri et le recyclage. Les risques seraient de dégrader la santé de notre planète, notre image auprès de nos clients, notre marque employeur et d'aller à l'encontre des attentes sociétales.

Les activités de nos adhérents ont des actions constantes sur l'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité. L'enjeu est d'assurer le maintien d'une production rentable, de qualité tout en préservant l'environnement. Un écosystème dégradé aurait des conséquences sur les rendements et la qualité de nos produits. Le risque serait aussi de perdre en image et de mettre en jeu la réputation de notre coopérative et de ses marques. À noter que le périmètre d'action de notre DPEF porte sur les activités de la coopérative et ne s'étend pas à celles de nos adhérents.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

Réduire la part du plastique dans nos emballages à usage unique.

RÉSULTATS

-38 tonnes ✓



VÉRONIQUE PIRIOU
RESPONSABLE ACHATS

Zoom sur la réduction de l'impact de nos emballages

“Dans le cadre de la démarche Développement durable-RSE, la Sica a, dès 2019, enclenché une stratégie de réduction de l'impact de ses emballages avec la mise en place d'un groupe de travail régional et un plan d'action: la réduction de l'épaisseur des complexes sur les cageots ou cartons, le passage du plastique au carton pour les barquettes filmées des tomates, le passage du plastique à la cellulose extrudée pour le filet des alliums... Entre 2018 et 2022, nous sommes passés de 325 à 130 tonnes d'emballages plastique à usage unique. Cette stratégie de réduction du plastique a pour conséquences la refonte de nos process et

de nouveaux sourcings; nécessitant des investissements au niveau de nos installations de conditionnement. Nos échanges avec les politiques et l'administration ont de plus participé à l'obtention d'exemptions pour les fruits et légumes dont le plastique préserve la qualité: brocoli, endive, pomme de terre primeur, fruits rouges...

En 2023, le travail de réduction du plastique s'est poursuivi avec le remplacement du film qui entoure nos barquettes de tomates par un couvercle en carton. Nous achèverons cette conversion courant 2024.

Au global sur 2023, nos efforts ont permis de réduire de 38 tonnes nos consommations de plastique.”



NOTRE POLITIQUE EN 3 AXES MAJEURS

1 Réduire l'impact de nos emballages

Outre l'énergie fossile que sa fabrication requiert, le plastique est devenu problématique. La loi Agec (Anti Gaspillage pour une Économie Circulaire) prévoit la fin de la mise sur le marché des emballages en plastique à usage unique d'ici 2040. Pour y parvenir, des décrets fixent les objectifs répartis sur différentes périodes. Les dispositions entrées en vigueur initialement au 1^{er} janvier 2022, puis reportées au 1^{er} janvier 2024, concernent la filière légumière. C'est l'interdiction du suremballage plastique pour les fruits et légumes frais conditionnés en unité de vente de moins de 1,5 kg qui nous impacte le plus, même si, soulignons-le, 95% de nos volumes sont vendus en vrac, sans recours au plastique à usage unique.

Les services achats et marchés, les sections produits, les stations de conditionnement et le service marketing Prince de Bretagne sont mobilisés sur cet axe stratégique.

De son côté, avec l'objectif de s'engager dans une économie circulaire, le pôle horticulture travaille au remplacement des rolls bois par des rolls CC métalliques. Ces rolls bois (chariots horticoles) étaient historiquement livrés avec les plants et donc « perdus » ; l'objectif est donc de passer à des outils consignés qui apportent en plus un service aux clients puisqu'ils sont roulants.

2 Réduire, collecter et valoriser nos déchets

Dans nos stations de conditionnement, les déchets organiques issus du travail de nos légumes sont valorisés par nos adhérents éleveurs (alimentation animale ou méthaniseurs). Les autres déchets (cartons, bois, métaux...) sont triés et récupérés par trois prestataires qui assurent la collecte, le tri si nécessaire et la valorisation.

Grâce à un partenariat avec un organisme de valorisation des déchets agricoles, notre service qualité favorise le recyclage des bâches plastiques utilisées par nos producteurs pour les cultures d'échalotes, courges et courgettes. Une fois par an, sur plusieurs sites, les bâches sont ainsi collectées et transmises dans un circuit de valorisation.

L'objectif de toutes ces actions est de **favoriser l'économie circulaire**.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

213 tonnes de déchets non organiques issus de nos stations de conditionnement, collectés et valorisés par nos partenaires de recyclage.

70% de Rolls CC métalliques dans l'ensemble des rolls. (Pôle horticulture)

3 Accompagner nos adhérents dans l'évolution plus vertueuse de leurs itinéraires techniques

Grâce à notre terroir (sol et climat), nous bénéficions d'**atouts naturels** pour la culture de légumes et de plantes d'ornement. Notre très large gamme de légumes implique, à l'échelle des exploitations, des rotations de cultures qui préservent la qualité sanitaire des sols. En culture sous serre, les techniques de lutte biologique et physique, appliquées par 100 % de nos producteurs, permettent de réduire l'utilisation des pesticides. Le recyclage des eaux de drainage et la récupération de l'eau de pluie permettent également de réduire l'impact des serres sur l'environnement.

Nos producteurs sont investis dans la construction des programmes de recherche et d'expérimentation en lien avec l'**agroécologie**. La Sica a créé, en 1965, sa propre station expérimentale (Caté) (devenue plus tard régionale en lien avec l'AOP Cerafel). Dès sa création, l'objectif était de s'engager dans des démarches respectueuses de l'environnement, plus économes en intrants. La station Terre d'essais, initialement créée par nos collègues des Côtes d'Armor puis régionalisée, s'est orientée sur l'expérimentation d'itinéraires biologiques. Depuis 1989, notre centre de recherche et développement, Vegenov, accompagne la filière via des programmes en faveur d'une gestion durable, face aux maladies par exemple. Notre partenariat avec la Chambre d'agriculture permet aux producteurs d'accéder à des conseils et suivis techniques personnalisés pour développer les pratiques agroécologiques. Notre organisme de création variétale (OBS) privilégie les résistances naturelles aux maladies dans sa sélection. Les maillons de la filière nous rendent compte des travaux qu'ils mènent en réponse aux problématiques de nos adhérents formulées par les présidents de section. Des journées portes ouvertes sont régulièrement organisées et le magazine Aujourd'hui et Demain apporte un complément pédagogique. Toute notre filière est ainsi mobilisée pour **proposer des itinéraires techniques préservant notre environnement et pour les promouvoir auprès des producteurs** : la rotation des cultures, les couverts végétaux, le désherbage mécanique, la lutte biologique, le biocontrôle, l'utilisation de bâches micro-climat pour limiter l'impact des ravageurs... En culture de salade, la démarche « Réseau Dephy » permet également de travailler très concrètement sur l'amélioration des pratiques agronomiques. De plus, le renforcement réglementaire avec la mise en place du conseil stratégique phytosanitaire contribue à réduire l'impact environnemental des itinéraires techniques.

Les écosystèmes légumiers sont une partie intégrante de la **biodiversité**. La diversité des espèces et des variétés cultivées par nos adhérents, les couverts végétaux, la lutte biologique, les techniques qu'ils mettent en place pour entretenir la fertilité naturelle des sols, les bordures enherbées, haies et talus qu'ils entretiennent... Tout ceci favorise la biodiversité qui permet d'augmenter la résilience des exploitations et limiter le recours aux produits phytosanitaires.

Les certifications qualité sont par ailleurs un moyen pour nous de **répondre aux attentes du marché en travaillant sur le raisonnement des bonnes pratiques** de nos adhérents et en le prouvant. Notre objectif est ainsi d'accompagner les exploitations vers la certification HVE (Haute Valeur Environnementale, niveau 3) en légumes et Plante Bleue en horticulture.

Enjeu Environnement

Lutter et s'adapter au changement climatique



LES RISQUES

Le changement climatique et la raréfaction des ressources en eau ont une influence croissante sur notre activité. Leurs conséquences peuvent se situer sur le long terme (perte d'attractivité de notre région, inadéquation de nos variétés ou espèces à l'augmentation des températures, perte de rendement progressive...) ou à court terme (accidents climatiques détruisant nos cultures...). À noter que le périmètre d'action de notre DPEF porte sur les activités de la coopérative et ne s'étend pas à celles de nos adhérents.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

RÉSULTATS

Maintenir le taux de remplissage des camions de collecte.

63%
-22%

Maintenir le kilométrage parcouru par palette.

25,5 km
+9,8%

Réduire de 5% la consommation d'électricité de nos stations de conditionnement.

0,109 kWh/kg
-22%

Réduire de 5% la consommation d'eau dans notre station de lavage.

69 951 m³
-2,7%



EMMANUEL DEMILIER
RESPONSABLE
INFRASTRUCTURES
ET MAINTENANCE
DES ÉQUIPEMENTS
INDUSTRIELS

ZOOM sur nos projets

“Le constat du changement climatique est désormais établi. L'État français, par différentes lois, déploie une stratégie visant à limiter le réchauffement climatique. Dans ce contexte, la Sica vise la décarbonation. Le transport de nos marchandises est le poste le plus émetteur de nos activités ; ceci nous incite à optimiser le taux de chargement de nos camions. Nos indicateurs se sont dégradés en 2023. Ceci s'explique par la baisse des volumes ainsi que par la fermeture des cellules réfrigérées de nos stations de collecte qui a impliqué des départs réguliers pour la mise au froid rapide au sein de notre plateforme. Une réflexion est en cours pour organiser une collecte chez les producteurs

les plus éloignés de la plateforme et proposant des gros volumes. Les consommations électriques de nos stations de conditionnement font également l'objet d'une analyse fine. Nous déclarons nos consommations sur la plateforme Operat (Plateforme de recueil et de suivi des consommations d'énergie du secteur tertiaire) afin de contribuer à la centralisation des données voulue par la loi « Climat et résilience ».

La préservation de la ressource en eau fait également partie de nos préoccupations. Le projet de recyclage des eaux de lavage de nos légumes au sein de notre site de Kerannou se poursuit, même si nous souhaiterions avancer plus vite.”

NOTRE POLITIQUE EN 3 AXES MAJEURS

1 Réduire nos émissions de gaz à effet de serre

Un plan d'action est mis en œuvre pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et donc limiter le changement climatique. Il comprend l'optimisation du transport de nos marchandises et la réduction de notre consommation en énergie.

Côté **optimisation du transport**, la Sica, via une filiale de transport, gère le rapatriement de la marchandise des stations éloignées de Saint-Pol-de-Léon jusqu'à la plateforme de Vilar Gren. Depuis l'ouverture de la plateforme, cette centralisation de l'offre permet de proposer aux négociants l'ensemble des produits sur un seul site mais aussi de réduire le nombre de camions sur les routes départementales. L'objectif est désormais d'optimiser encore le chargement des camions de la collecte pour réduire les coûts de transport et les émissions de gaz à effet de serre. Le service achats, en lien avec notre partenaire logistique et l'équipe logistique de Vilar Gren, travaille sur le sujet et envisage différents scénarios de collecte.

Côté **réduction de nos consommations**, différentes actions sont menées dans nos stations de conditionnement afin de limiter notre recours à l'électricité. Même si en France, cette énergie est principalement décarbonée, notre réduction de consommation libère de la disponibilité électrique sur le territoire et donc participe à maintenir un mix énergétique vertueux. L'optimisation de l'efficacité énergétique des bâtiments et du parc de machines a été au cœur de la conception de notre plateforme de Vilar Gren avec différents dispositifs économes : la chaleur de la salle des machines utilisée pour déshumidifier la zone emballage et chauffer l'eau des locaux sociaux, la gestion centralisée de l'éclairage, la fermeture progressive des frigos des stations de collecte... Installé en 2023, un nouveau système informatique nous permet de connaître le taux de remplissage de chacune de nos cellules réfrigérées ; l'objectif est de saturer les unes après les autres afin d'éviter la mise au froid de cellules qui ne seraient que partiellement remplies. En 2023 aussi, nous avons fait appel à un cabinet expert pour un audit de nos consommations. Les conclusions ne révèlent pas de possibilités de grandes économies, mais elles motivent à une gestion encore plus fine. Nous travaillons donc à la mise en place d'une Gestion technique du bâtiment (GTB) qui permet de contrôler et de superviser l'ensemble des installations du bâtiment. Elle a tout son intérêt par sa dimension globale par rapport à nos différentes Gestions techniques centralisées (GTC) qui permettent de gérer les installations d'un seul lot (air comprimé, éclairage...).

Enfin, la Sica entend également gagner en autonomie énergétique grâce à l'installation de panneaux photovoltaïques sur le site de Vilar Gren. Deux études sont réalisées par des cabinets experts pour envisager différentes solutions. Les demandes administratives auront lieu en 2024.

2 Préserver la ressource en eau

Suite au nouveau schéma d'organisation de nos stations, le site de Kerannou a été spécialisé dans le lavage des légumes avec un investissement visant à économiser la ressource en eau. Le forage existant a été rénové et deux nouveaux ont été créés pour obtenir une eau de qualité alimentaire après traitement dans une nouvelle unité industrielle. Après le lavage des légumes, l'eau est récupérée puis nettoyée via des systèmes de dégrillage, lagunages... Cette eau est ensuite réinjectée dans les lignes de lavage ou rejetée dans le milieu naturel en respectant les normes en vigueur. L'objectif est de **réduire progressivement le prélèvement dans le milieu naturel en favorisant le recyclage**. Notre service technique est mobilisé sur cette action. Le projet se heurte à des freins administratifs malgré toute la pertinence du projet.

3 Accompagner nos producteurs dans le choix de variétés ou itinéraires techniques plus résilients

La Sica s'appuie sur les travaux des différentes structures techniques de la filière pour accompagner ses adhérents dans l'évolution de leurs pratiques culturales. Concernant l'adaptation au changement climatique, la station expérimentale Caté est mobilisée dans le projet Climatveg. Porté par Vegepolys Valley, ce projet multi-filières vise la transition et la durabilité des systèmes de productions végétales face au changement climatique au niveau des régions Bretagne et Pays de la Loire. L'objectif majeur est de mesurer la résilience des filières végétales et de rechercher des scénarios d'adaptation.

Le Caté est engagé dans 4 tâches dont les objectifs sont :

- limiter l'impact du stress hydrique sur la production de chou-fleur grâce à la sélection de variétés aux systèmes racinaires adaptés ;
- améliorer la résilience au stress hydrique des cultures maraîchères, via des pratiques préservant la microflore du sol ;
- réduire de 30 % l'apport en eau des cultures de tomate grâce à l'identification de variétés et de substrats les mieux adaptés ;
- améliorer la résilience au stress hydrique des cultures horticoles élevées en conteneurs, via l'endurcissement des pieds-mères.

Ce projet mobilise également d'autres structures de notre filière : Vegenov, OBS et Terre d'essais. Il a débuté en 2020 et se terminera en 2024.

Notons que la réduction des émissions de gaz à effet de serre est également attendue chez nos adhérents. Même si notre filière est peu émettrice, notamment en légumes de plein champ, notre AOP Cerafel contribue à la construction, par le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL), de la méthodologie du Label bas-carbone maraîchage, qui permettra aux producteurs de réaliser des bilans carbone labellisés.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

6188 camions pour le transfert de marchandise entre les stations de collecte et Vilar Gren.

30% de véhicules électriques dans le parc de la coopérative.

Enjeu Sociétal

Participer au développement territorial



LES RISQUES

Au-delà de notre accompagnement dans la réussite du métier de nos adhérents, nous créons de la valeur qui participe au dynamisme de tout un territoire. Notre activité engendre de l'emploi (directs et indirects via toute notre filière) qui maintient un tissu humain vivant et riche en zone rurale et qui permet à la coopérative d'attirer de nouveaux talents. A contrario, la désertification du territoire compliquerait nos recrutements et nos approvisionnements.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS

RÉSULTATS

Pérenniser nos filières d'approvisionnement en réalisant plus de 50% de nos achats de production auprès de fournisseurs locaux (< 300 km).

66% ✓

Contribuer au dynamisme des communes rurales.

91% des collaborateurs résident dans des communes de moins de 10 000 habitants ✓

Développer l'attractivité de l'entreprise autour de la qualité de vie au travail, l'équité et la diversité.

253 emplois au sein de la coopérative ✓

NOTRE POLITIQUE EN **3** AXES MAJEURS

1 **Cœuvrer en faveur d'une dynamique locale**

L'ancrage de la coopérative sur son territoire est une évidence : 100 % de nos activités y sont réalisées et nos 784 producteurs y travaillent leurs terres. Nos activités génèrent plus de 3200 emplois directs sur nos exploitations, 253 emplois au sein de la coopérative (siège et stations) et une multitude d'emplois indirects au sein de notre filière (négociants, transporteurs, concessionnaires agricoles, constructeurs de bâtiments ou de serres, électriciens...). L'économie que nous générons ancre les familles sur un territoire rural et participe au dynamisme de petites communes, du pays léonard notamment.

Différentes actions peuvent également illustrer la participation de la coopérative à la dynamique territoriale :

La Sica est, depuis juillet 2018, partenaire officiel du Stade Brestois 29 (club de football de ligue 1) et du centre d'entraînement des joueurs professionnels qui a été baptisé « Centre d'entraînement Sica-Prince de Bretagne ». En août 2023, ce partenariat a été reconduit pour la saison 2023-2024 et le naming du centre d'entraînement pour les cinq prochaines saisons. Ils permettent de renforcer l'image et la présence de la coopérative sur son territoire, en s'associant à un sport populaire et fédérateur avec des valeurs qui sont chères à ses producteurs : goût de l'effort et ténacité. À l'occasion des matchs, les 50 places offertes aux producteurs sont particulièrement appréciées et participent à leur cohésion au sein de la coopérative.

Afin de participer à la construction d'une société plus inclusive, la Sica travaille, pour certaines prestations de fabrication d'emballages et de recyclage, avec l'association Les Genêts d'Or qui accompagne les personnes en situation de handicap. Il s'agit de participer à une dynamique territoriale favorisant l'autonomie et l'épanouissement de personnes handicapées en leur donnant une place dans la société.

2 **Privilégier les entreprises locales dans nos approvisionnements**

Le service achat déploie une politique d'achats responsable, créatrice de performance globale et durable pour l'ensemble de ses parties prenantes. L'un des axes vise à contribuer au développement territorial en privilégiant, autant que possible, les fournisseurs locaux pour les approvisionnements réalisés pour les adhérents : emballages, graines et plants. Il s'agit d'une part de pérenniser l'activité des fournisseurs locaux et d'autre part, de réduire les coûts logistiques ainsi que notre empreinte environnementale.

3 **Faire rayonner l'économie bretonne**

Par l'implication des membres du conseil d'administration et du Codir, la Sica est engagée au sein d'organismes ou d'associations professionnelles dans la vie économique (Produit en Bretagne, ABEA*...), coopérative (La coopération agricole, Freshcoop...), syndicale (Légumes de France, Felcoop, FDSEA...) et agricole (Agriculteurs de Bretagne, Breizh Europe...) aux niveaux départemental, régional, national et européen. L'objectif est bien sûr de porter la voix de la coopérative, d'échanger sur des problématiques communes afin d'enrichir nos réflexions ou actions.

La Sica est particulièrement investie au sein de Produit en Bretagne. Notre directeur est membre du bureau de l'association et il anime la commission agriculture et société avec Agriculteurs de Bretagne. Il s'agit de soutenir et encourager la dynamique économique et culturelle pour l'emploi en Bretagne. Près de 500 entreprises bretonnes travaillent ensemble pour permettre à l'économie bretonne de rayonner et d'attirer. En 2023, deux produits de notre gamme ont valorisé l'attachement à cette dynamique via l'affichage du logo "Produit en Bretagne" sur leurs emballages : l'échalote traditionnelle et l'endive.

Organisé à partir de décembre 2022, le congrès annuel de la fédération des producteurs de légumes de France s'est tenu au siège de notre coopérative les 16 et 17 novembre 2023, en présence du ministre de l'Agriculture, du président de la FNSEA, de nombreuses personnalités politiques, d'institutionnels, de partenaires et producteurs venus de la France entière. Une très belle opportunité pour mettre en avant la production légumière bretonne.

*ABEA: Association Bretonne des Entreprises Agroalimentaires

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

316 k€
de prestation auprès
des Genêts d'Or.

234
entrées dans l'entreprise dont :
203 saisonniers, 12 CDD, 15 CDI, 4 apprentis

Enjeu Sociétal

Répondre aux attentes sociétales



LES RISQUES

Les agriculteurs sont aujourd'hui sollicités par de nouvelles attentes sociétales, particulièrement relayées lors des états généraux de l'alimentation : santé, qualité des aliments, préservation de l'environnement... La Sica y est particulièrement attentive avec l'objectif de préserver son image et sa réputation. En parallèle, la coopérative veille à répondre aux démarches qualité des clients qui montent en puissance depuis quelques années. Outils de progrès selon les uns, droits d'accès au marché selon les autres, la coopérative doit s'adapter pour conserver ses débouchés et pérenniser son activité.

ÉVALUATION DE NOS INDICATEURS CLÉS 2022/2023

OBJECTIFS	RÉSULTATS
Développer le nombre d'exploitations légumières certifiées HVE niveau 3.	+14 ✓
Maintenir le pourcentage de la production vendue sous certification GlobalG.A.P	96% ✓
Atteindre 100 % de nos exploitations horticoles certifiées Plante bleue.	29/33 88% ≈
Atteindre 95 % de taux de conformité aux audits internes hygiène dans les stations certifiées IFS.	92% ≈
Baisser à 5 % les non-conformités à l'agrèage* des produits livrés par les producteurs (légumes).	8% ✗

*L'agrèage est le contrôle, en stations, de la conformité de la marchandise à nos cahiers des charges. Il confirme l'acceptation du lot ou, le cas échéant, son refus.

LES ACTIONS & RÉSULTATS 2022/2023

60 445
contrôles qualité réalisés par Agrea à réception de la marchandise.

12 196
fiches traçabilité vérifiées par le service qualité.

322
personnes sensibilisées à la sécurité alimentaire dans nos stations.

442
tonnes de légumes donnés aux œuvres caritatives.

202
tonnes d'oignons hors calibre valorisées par Agrival.

NOTRE POLITIQUE EN 4 AXES MAJEURS

1 Garantir la qualité, l'hygiène et la sécurité alimentaire

Tous nos légumes sont cultivés selon les **cahiers des charges** que nos producteurs ont construits. Leur conformité est contrôlée lors de l'agrèage effectué à l'arrivée en station de conditionnement. Depuis la mise en service de la plateforme Vilar Gren en 2021, cet agrèage est réalisé par un organisme indépendant (Agréa) pour davantage d'efficacité et d'homogénéité des contrôles.

Nos producteurs bénéficient de l'accès au logiciel de traçabilité interne **Culture Plus**, qui permet d'enregistrer les interventions sur ses cultures dans le respect de la réglementation sur l'utilisation des produits phytosanitaires. Le service qualité vérifie la conformité des fiches culturales avant récolte et transmet aux clients qui le souhaitent la traçabilité des lots achetés.

La certification **GlobalG.A.P** dans laquelle nos producteurs sont engagés permet de rassurer les consommateurs et clients sur la sécurité alimentaire de nos produits et les pratiques agricoles des exploitations. Ce référentiel porte sur les bonnes pratiques culturales (fertilisation, gestion raisonnée des traitements) et fait également référence à la traçabilité des produits, l'environnement, la gestion des salariés.

La Sica s'attache à ce que ses principaux sites de conditionnement respectent le **référentiel IFS Food** (International Featured Standard) relatif à la maîtrise de la sécurité des denrées alimentaires tout au long du processus de conditionnement et de préparation à l'expédition. La plateforme Vilar Gren et la station Saint-Pol Allium sont certifiées depuis 2021 et 2017. Dans ces stations, 26 référents « hygiène et sécurité » ont été formés à la vérification hebdomadaire des bonnes pratiques. Un point mensuel est réalisé avec le service qualité et des actions d'amélioration sont définies si nécessaire.

En 2022, nos services ressources humaines et qualité ont travaillé avec l'équipe de Vilar Gren sur la **culture de la sécurité alimentaire** (Food Safety Culture) de la plateforme en ciblant tout particulièrement les nouveaux arrivants, y compris saisonniers. Dès la signature de leur contrat et à leur arrivée, les collaborateurs sont ainsi sensibilisés, de manière pédagogique, à la sécurité alimentaire et au respect des règles d'hygiène.

2 Promouvoir une agriculture durable

Nos producteurs sont engagés dans une démarche vertueuse d'amélioration continue autour de **l'environnement et la qualité**. Cette démarche constitue un socle de base, avec des éléments obligatoires décrits dans les cahiers des charges produits et transversaux établis par l'AOP Cerafel. Ainsi tous nos producteurs s'engagent à diminuer la pression sur l'environnement, diversifier les systèmes de production et mettre l'agronomie au cœur de leurs pratiques.

Deux principales certifications garantissent des pratiques respectueuses de l'environnement : **GlobalG.A.P** et **HVE niveau 3** (Haute Valeur Environnementale), une démarche mise en place par le ministère de l'Agriculture pour encourager les pratiques tournées vers l'agroécologie (raisonnement de la fertilisation, de l'usage des produits phytosanitaires, de l'irrigation et du respect de la biodiversité). Notre service qualité prépare les producteurs aux audits officiels pour ces deux démarches. Cependant, une évolution forte est en cours sur la certification HVE à l'échelle nationale et les nouveaux critères définis sont peu adaptés à nos exploitations de maraîchage.

En horticulture, 29 producteurs sont engagés dans la démarche **Plante Bleue**, la certification française environnementale et sociale.

3 Promouvoir le savoir-faire de nos producteurs

42 de nos exploitations sont converties à **l'agriculture biologique**, avec une démarche de groupe entamée depuis plus de 25 ans au sein de notre coopérative. En 2023, la Bio représente 9% de notre chiffre d'affaires.

Notre traditionnel oignon rosé bénéficie d'une **AOP Oignon de Roscoff** (Appellation d'origine protégée) dont la reconnaissance officielle a permis d'apporter de la visibilité et d'augmenter les ventes de ce légume d'exception.

4 Non au gaspillage alimentaire !

La Sica tient à valoriser de manière solidaire une partie de ses légumes frais invendus : artichaut, chou-fleur, tomate, courgette, brocoli, concombre sont ainsi concernés par des dons destinés aux Restos du cœur, à la Banque alimentaire et au Secours populaire. L'objectif est de lutter contre le gaspillage alimentaire et d'inscrire la coopérative comme acteur solidaire au sein de son territoire.

De son côté, Finisterrestes29, négociant Prince de Bretagne, valorise les légumes non conformes aux cahiers des charges dans des paniers « anti-gaspi », vendus sur son site à Saint-Pol-de-Léon ou dans différents points relais partenaires en Bretagne.

Méthodologie & Synthèse

La démarche de reporting social, sociétal et environnemental de la Sica de Saint-Pol-de-Léon est établie conformément aux dispositions de l'ordonnance n°2017-1180 du 19 juillet 2017 relative à la publication d'informations extra-financières et par son décret d'application n°2017-1265 du 9 août 2017 modifié par l'ordonnance n°2020-1142 du 16 septembre 2020.

Périmètre de reporting

Le périmètre concerne le Groupe Sica hors Brittany Ferries. Même si les comptes consolidés de la Sica intègrent la Brittany Ferries, deux DPEF distinctes sont produites afin de présenter les enjeux de durabilité liés à chacune des activités : production agricole et transport maritime.

Période de reporting

Les données collectées et présentées dans ce rapport concernent la période de l'exercice fiscal, soit du 1^{er} novembre 2022 au 31 octobre 2023. Certains indicateurs faisant l'objet d'autres publications sont calculés sur l'année civile. La période est donc précisée dans le tableau de synthèse.

Référentiel de reporting

La méthodologie de collecte des données et de reporting a été communiquée à l'ensemble des membres du comité de pilotage RSE de la coopérative, en charge de la collecte. Un tableau de reporting est mis à leur disposition et précise pour chaque indicateur, la source le mode de calcul, l'unité, les périmètres temporels et juridiques, l'historique de la donnée ainsi que la référence du document justificatif.

Précisions

Le comité de pilotage RSE de la Sica a passé en revue les thématiques DPEF obligatoires et la coopérative n'étant pas concernée, a exclu celles concernant le traitement du bien-être animal et les actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves.

ENJEUX

Défendre le revenu du producteur et pérenniser l'économie

Accompagner le renouvellement des générations

Développer les compétences de nos collaborateurs et sociétaires

Aider nos sociétaires à pallier la pénurie de main-d'œuvre

Réduire notre impact sur l'environnement

Lutter et s'adapter au changement climatique

Participer au développement territorial

Répondre aux attentes sociétales

INDICATEURS	PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	PÉRIODE	DONNÉES n-1	DONNÉES n	OBJECTIFS n+1
Évolution du chiffre d'affaires net producteur TOTAL par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	-9%	-3%	Atteindre un chiffre d'affaires net producteur TOTAL au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.
Évolution du chiffre d'affaires net producteur LÉGUMES par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	-12%	-5%	Atteindre un chiffre d'affaires net producteur LÉGUMES au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.
Évolution du chiffre d'affaires net producteur HORTICOLE par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	+6%	+3%	Atteindre un chiffre d'affaires net producteur HORTICOLE au moins équivalent à la moyenne des quatre dernières années.
Nombre de nouveaux adhérents installés sur l'année.	Sica	du 01/01/23 au 31/12/23	17	+21	Intégrer 5 nouveaux producteurs.
Évolution des surfaces de légumes de PLEIN CHAMP.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	-1%	-5%	Maintenir la surface de légumes de plein champ.
Évolution des surfaces de légumes SOUS ABRIS.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	0%	-16%	Maintenir la surface de légumes sous abris.
Nombre d'heures de formation par collaborateur en moyenne.	Sica	du 01/01/23 au 31/12/23	12 h	11 h	Atteindre au minimum une moyenne annuelle de 4,5 heures de formation par collaborateur.
Part des COLLABORATEURS ayant suivi au moins une formation dans l'année.	Sica	du 01/01/23 au 31/12/23	64%	53%	Atteindre au minimum un taux annuel de plus de 40% des collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année.
Part des PRODUCTEURS ayant suivi au moins une formation dans l'année.	Sica	du 01/01/23 au 31/12/23	8%	13%	Atteindre un taux annuel de formation de plus de 5% des producteurs ayant suivi au moins une formation dans l'année.
Nombre de partenariats établis avec des agences de main-d'œuvre saisonnière.	Sica	du 01/01/23 au 31/12/23	1	4	Maintenir le nombre de partenariats établis avec des agences de recrutement de main-d'œuvre saisonnière.
Économie de plastique à usage unique en un an.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	ND*	38 t	Réduire la part du plastique dans nos emballages à usage unique.
Taux de remplissage des camions de collecte.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	81%	63% -22%	Atteindre un taux de remplissage des camions de collecte de 80% minimum.
Distance parcourue par palette transférée vers Vilar Gren.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	23 km	25,5 km +9,8%	Maintenir le kilométrage parcouru par palette.
Consommation d'électricité dans nos stations de conditionnement, rapportée au volume de légumes travaillé.	Stations légumes	du 01/11/22 au 31/10/23	0,14 kWh/kg	0,109 kWh/kg -22%	Maintenir la consommation d'électricité de nos stations de conditionnement.
Consommation d'eau par notre station de lavage (Kerannou).	Station Primeurs du Léon (Kerannou)	du 01/11/22 au 31/10/23	71902 m ³	69951 m ³ -2,7%	Réduire de 5% la consommation d'eau dans notre station de lavage.
Part des achats de production (emballages, semences, plants) réalisés auprès de fournisseurs locaux (-300 km du siège de l'entreprise).	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	68%	66%	Pérenniser nos filières d'approvisionnement en réalisant plus de 50% de nos achats de production auprès de fournisseurs locaux.
Part des collaborateurs résidant dans des communes de moins de 10 000 habitants.	Sica	31/10/2023	92%	91%	Contribuer au dynamisme des communes rurales.
Nombre d'emplois au sein de la coopérative.	Sica	31/10/2023	263	253	Développer l'attractivité de l'entreprise autour de la qualité de vie au travail, l'équité et la diversité.
Nombre de nouvelles exploitations légumières certifiées HVE niveau 3.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	36	+14	Développer les certifications qualité sur nos exploitations.
Taux de la production légumière vendue sous certification GlobalG.A.P	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	95%	96%	
Nombre d'exploitations horticoles certifiées Plante Bleue.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	25	29	
Taux de conformité aux audits internes hygiène dans les stations certifiées IFS.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	93%	92%	Atteindre 95% de taux de conformité aux audits internes hygiène dans les stations certifiées IFS.
Taux de non-conformité à l'agrèage.	Sica	du 01/11/22 au 31/10/23	8%	8%	Baisser à 5% les non-conformités à l'agrèage des produits livrés par les producteurs (légumes).

*ND: non défini.



BUREAU VERITAS EXPLOITATION
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiées
RCS Nanterre – 790 184 675

Rapport de vérification de la déclaration de performance extra-financière

La déclaration de performance extra-financière revue concerne l'exercice clos le 31 octobre 2023.

Demande, Responsabilités et Indépendance

Suite à la demande qui nous a été faite par SICA de St Pol et en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code de commerce français, nous avons effectué la vérification de la déclaration de performance extra-financière (DPEF) relative à l'exercice clos le 31 octobre 2023 publiée dans le rapport de gestion 2021/2022 du Groupe SICA, en tant qu'organisme tiers indépendant et accrédité par le Cofrac sous le N° 3-1341 (liste des implantations et portée disponibles sur www.cofrac.fr).

Il appartient au Conseil d'administration de la SICA de Saint Pol d'établir et publier une DPEF en référence aux articles L.225-102-1, R.225-105 et R.225-105-1 du code de commerce français. La DPEF a été préparée conformément aux outils de collecte, de traitement et d'agrégation des informations sociales et environnementales, ci-après nommés « les procédures de reporting ». La DPEF sera disponible sur le site internet de la société.

Il nous appartient de conduire les travaux de vérification de la DPEF qui nous permettent de formuler un avis motivé quant à :

- ✓ La conformité de la DPEF aux dispositions prévues à l'article R.225-105 du code de commerce ;
- ✓ La sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R.225-105 ;

Nous avons conduit les travaux de vérification de la DPEF de manière impartiale et indépendante, en conformité avec les pratiques professionnelles de la tierce partie indépendante et en application du Code Ethique appliqué par l'ensemble des intervenants Bureau Veritas.

Nature et étendue des travaux

Pour délivrer l'avis motivé sur la conformité de la DPEF et l'avis motivé sur la sincérité des informations fournies, nous avons effectué nos travaux de vérification conformément aux articles A.225-1 à A.225-4 du Code de commerce et à notre méthodologie interne, pour la vérification de la DPEF, notamment :

- ✓ Nous avons pris connaissance du périmètre consolidé devant être considéré pour l'établissement de la DPEF, tel que précisé dans l'article L.233-16 du code de commerce. Et nous sommes assurés que la DPEF couvre l'ensemble des sociétés incluses dans le périmètre consolidé précisé dans la DPEF ;
- ✓ Nous avons collecté des éléments de compréhension relatifs aux activités de la société, au contexte dans lequel la société évolue, et aux conséquences sociales et environnementales de ses activités.
- ✓ Nous avons pris connaissance du contenu de la DPEF et vérifié qu'elle intègre les éléments de l'article R.225-105 du code de commerce :
 - La présentation du modèle d'affaires de la société ;
 - La description des principaux risques liés à l'activité de la société, pour chaque catégorie d'information mentionnée au III de l'article L.225-102-1, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques appliquées par la société, le cas échéant, les procédures de diligence raisonnable mises en œuvre pour prévenir, identifier et atténuer la survenance des risques identifiés ;
 - Les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance ;



- ✓ Nous avons examiné le dispositif de l'entreprise pour passer en revue les conséquences de ses activités telles que listées au III de l'article L.225-102-1, identifier et hiérarchiser les risques afférents ;
- ✓ Nous avons identifié les informations manquantes ainsi que les informations omises sans que soient fournies d'explications ;
- ✓ Nous avons vérifié que les informations omises relatives aux risques principaux identifiés font l'objet, dans la DPEF, d'une explication claire et motivée des raisons justifiant cette omission ;
- ✓ Nous nous sommes assurés de la mise en place par la société de processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF. Nous avons examiné les «procédures de reporting» au regard de leur pertinence, fiabilité, caractère compréhensible, exhaustivité et neutralité, et le cas échéant, en tenant compte des bonnes pratiques professionnelles issues d'un référentiel sectoriel ;
- ✓ Nous avons identifié les personnes qui au sein de la société, sont en charge de tout ou partie du processus de reporting et nous avons mené des entretiens auprès de certaines de ces personnes ;
- ✓ Nous nous sommes enquis de l'existence de procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la société ;
- ✓ Nous avons apprécié par échantillonnage la mise en œuvre des « procédures de reporting », notamment les processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle des informations ;
- ✓ Pour les données quantitatives ¹ que nous avons considérées comme étant les plus importantes, nous avons :
 - Réalisé une revue analytique des données et vérifié, sur la base de sondages, les calculs et la compilation de ces informations au niveau du siège et des entités vérifiées ;
 - Sélectionné un échantillon d'entités² contributrices dans le périmètre de consolidation, en fonction de leur activité, de leur contribution aux données consolidées de la société, de leur implantation et des résultats des travaux effectués lors des précédents exercices ;
 - Réalisé des tests de détails sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des « procédures de reporting », à rapprocher les données des pièces justificatives, à vérifier les calculs et la cohérence des résultats ;
 - L'échantillon sélectionné représente un taux de couverture de 100% des effectifs et entre 75% et 100% des valeurs reportées pour les informations environnementales ;
- ✓ Pour les informations qualitatives que nous avons estimées les plus importantes, nous avons consulté des sources documentaires et, conduit des entretiens avec les personnes en charge de leur rédaction.
- ✓ Nous avons examiné la cohérence des informations mentionnées dans la DPEF.

¹**Informations de gouvernance** : évolution du chiffre d'affaires net producteur TOTAL par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années ; évolution du chiffre d'affaires net producteur LEGUMES par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années ; évolution du chiffre d'affaires net producteur HORTICOLE par rapport au chiffre d'affaires moyen des 4 dernières années ; nombre de nouveaux adhérents installés sur l'année ; évolution des surfaces de légumes de plein champ ; évolution des surfaces de légumes sous abris.

Informations sociales : heures de formation par collaborateur en moyenne ; part des collaborateurs ayant suivi au moins une formation dans l'année ; part de producteurs ayant suivi au moins une formation dans l'année ; nombre de partenariats établis avec des agences de main d'oeuvre saisonnière

Informations environnementales : part du plastique dans les emballages à usage unique ; consommation d'électricité dans les stations de conditionnement rapportée au volume de légumes travaillé ; consommation d'eau par la station de lavage Kerannou ; taux de remplissage des camions de collecte ; distance parcourue par palette transférée vers Vilar Gren.

Informations sociétales : part des achats de production (emballages, semences et plants) réalisés auprès de fournisseurs locaux (- de 300km du siège de l'entreprise) ; part des collaborateurs résidant dans des communes de moins de 10 000 habitants ; nombre d'emplois au sein de la coopérative ; nombre de nouvelles exploitations légumières certifiées HVE niveau 3 ; taux de la production légumière vendue sous certification Global G.A.P. ; nombre d'exploitations horticoles certifiées Plante bleue ; taux de conformité aux audits internes hygiène dans les stations certifiées IFS ; taux de non-conformité à l'agrèage.

² **SICA de St Pol** pour les données de gouvernance, sociales, sociétales. Vilar Gren et Stations de Cléder, Kernic, Lanmeur, Primeur du Leon, Cléder «échalotte, Kernic Allium, Rudeval Allium pour la consommation d'électricité dans les stations de conditionnement rapportée au volume de légumes travaillé. Vilar Gren pour le taux de remplissage des camions et la distance parcourue par palette transférée vers Vilar Gren, ainsi que la station de lavage Kerannou pour la consommation en eau.



- ✓ Nos travaux ont été conduits entre le 22 janvier 2024 et la signature de notre rapport sur une durée d'environ deux semaines, par un vérificateur. Nous avons conduit 11 entretiens avec des personnes en charge du reporting lors de cette mission.

Observations sur les procédures de reporting ou le contenu de certaines informations

Sans remettre en cause les conclusions ci-dessous, nous exprimons les observations suivantes :

Nous avons constaté l'absence de données quantitatives sur les émissions de gaz à effet de serre alors que « lutter et s'adapter au changement climatique » est identifié comme un enjeu majeur pour la coopérative et que diverses actions sont engagées. Nous notons que la réalisation du premier bilan carbone est prévue pour le prochain exercice, ce qui améliorera la visibilité sur les émissions de gaz à effet de serre et sur l'efficacité des diverses actions mises en oeuvre.

Avis motivé

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause la conformité de la déclaration aux dispositions de l'article R.225-105 et la sincérité des informations fournies.

A Puteaux, le 12 février 2023

Pour Bureau Veritas

Laurent Mallet
Directeur Général Adjoint

Bureau Veritas Exploitation SAS
Tél : +33 (0)1 55 24 80 89
4 Place des Saisons
92400 Courbevoie
Société par Actions Simplifiée au
capital de 36,315,050 euros
RCS Nanterre 790 184 675

Document réalisé par la Sica Saint-Pol-de-Léon

Directeur de publication : Olivier Sinquin

Conception graphique et réalisation : Popcorn Communication, Landivisiau

Illustration de couverture : Antoine Guyomard x Popcorn Communication

Crédits photos : L'Œil de Paco, Emmanuel Pain, Popcorn Communication,
Brittany Ferries, archives Sica

Impression : Cloître Imprimeurs, Saint-Thonan



Kerisnel
29250 Saint-Pol-de-Léon
information@sicakerisnel.com
+33(0)2 98 69 07 10
www.sicastpol.fr

